



La banque  
des collectivités

**Agence France Locale**  
**Programme d'émission de titres de créance**  
**(Euro Medium Term Note Programme)**  
**de 7.000.000.000 d'euros**

**Faisant l'objet d'un mécanisme de garanties à première demande consenties par l'Agence France Locale – Société Territoriale et par les membres du Groupe Agence France Locale**

Le présent supplément (le « **Deuxième Supplément** ») complète, et doit être lu et interprété conjointement avec, le prospectus de base en date du 13 mai 2019 visés par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») sous le n°19-196 le 13 mai 2019, tel que complété par le premier supplément (le « **Premier Supplément** ») en date du 22 mai 2019, visé par l'AMF sous le numéro 19-219 le 22 mai 2019 (ensemble, avec le Deuxième Supplément, le « **Prospectus de Base** »), préparés par l'Agence France Locale (« **Agence France Locale** » ou l'« **Emetteur** ») et relatif à son programme d'émission de titres de créance d'un montant de 7.000.000.000 d'euros (*Euro Medium Term Note Programme*) (le « **Programme** »). Le Prospectus de Base tel que modifié par le Premier Supplément et par le présent Supplément constitue un prospectus de base au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée et remplacée (la « **Directive Prospectus** »), en application de l'article 46 du Règlement (EU) 2017/1129 (le « **Règlement Prospectus** »).

Les termes définis dans le Prospectus de Base ont la même signification dans le présent Supplément.

Le présent Supplément a été déposé à l'AMF, en sa capacité d'autorité compétente conformément à l'article 212-2 de son Règlement Général, lequel transpose la Directive Prospectus.

Le présent Supplément a été préparé, conformément à l'article 212-25 du Règlement Général de l'AMF, qui transpose en droit français l'article 16.1 de la Directive Prospectus, à la suite de la publication par l'Emetteur le 25 septembre 2019 de ses comptes sociaux intermédiaires résumés *French GAAP* non audités au 30 juin 2019 et de ses comptes intermédiaires résumés IFRS non audités au 30 juin 2019 et de la publication par l'Agence France Locale – Société Territoriale (la « **ST** ») le 25 septembre 2019 de ses comptes consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 juin 2019 et a pour objet :

- (i) l'incorporation par référence, dans le Prospectus de Base, des comptes respectifs de l'Emetteur et de la ST au 30 juin 2019 ; et
- (ii) la mise à jour des informations contenues dans les sections, « Présentation de l'Emetteur », « Résumé du Programme », « Documents incorporés par référence », « Description de l'Émetteur », « Description des garants et du mécanisme de garantie », « Modèle de Conditions Définitives » et « Informations Générales » du Prospectus de Base.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans le présent Supplément et celle contenue ou incorporée par référence dans le Prospectus de Base, les déclarations du présent Supplément prévaudront.

Sous réserve des informations figurant dans le présent Supplément, aucun fait nouveau significatif, erreur ou inexactitude substantielle concernant les informations contenues ou incorporées par référence dans le Prospectus de Base qui est susceptible d'avoir une influence significative sur l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis la publication du Prospectus de Base.

Des copies du présent Supplément et du Prospectus de Base sont disponibles pour consultation et pour copie, sans frais, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, un jour quelconque de la semaine (à l'exception des samedis, des dimanches et des jours fériés), dans le bureau désigné de l'Agent Financier ou de l' (des) Agent(s) Payeur(s), tels qu'indiqués à la fin du Prospectus de Base, et le présent Supplément sera publié sur le site internet (i) de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et (ii) de l'Emetteur ([www.agence-france-locale.fr](http://www.agence-france-locale.fr)).

Conformément à l'article 212-25 du Règlement général de l'AMF, tel que modifié, les investisseurs qui ont déjà accepté d'acheter des titres ou d'y souscrire avant la publication du présent Supplément ont le droit de retirer leur acceptation, ce droit pouvant être exercé pendant une période de deux jours de négociation après la publication du présent Supplément, soit jusqu'au 4 octobre 2019.

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
RÉSUMÉ DU PROGRAMME .....	4
PRÉSENTATION DE L'ÉMETTEUR.....	18
INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES .....	20
DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE.....	23
MODALITES DES TITRES .....	26
DESCRIPTION DE L'ÉMETTEUR .....	27
DESCRIPTION DES GARANTS ET DU MÉCANISME DE GARANTIE .....	30
MODELE DE CONDITIONS DÉFINITIVES .....	40
INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	54
RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT SUPPLÉMENT AU PROSPECTUS DE BASE .....	55

## RÉSUMÉ DU PROGRAMME

L'élément A.1 du résumé intitulé « Avertissement général relatif au résumé du Prospectus » figurant à la page 4 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé et remplacé comme suit :

<b>A.1</b>  <b>Avertissement général relatif au résumé du Prospectus</b>	<p>Le résumé ci-dessous doit être lu comme une introduction au prospectus de base en date du 13 mai 2019 ayant reçu le visa n°19-196 de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) le 13 mai 2019 (le <b>Prospectus de Base</b>), tel que complété et modifié par ses suppléments, relatif au programme d'émission de titres de créance (<i>Euro Medium Term Note Programme</i>) (le <b>Programme</b>) de l'Agence France Locale.</p> <p>Toute décision d'investir dans les titres de créance émis dans le cadre du Programme (les <b>Titres</b>) doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base, de tout supplément y afférent et des conditions définitives relatives aux Titres concernés (les <b>Conditions Définitives</b>).</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen (<b>EEE</b>), l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'Etat membre concerné, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus de Base avant le début de toute procédure judiciaire.</p> <p>Aucune action en responsabilité civile ne pourra être intentée dans un Etat membre à l'encontre de quiconque sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, sauf si son contenu est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux informations contenues dans les autres parties du Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans les Titres.</p>
--	---

Dans l'élément B.5 du résumé intitulé « Description du Groupe de l'Emetteur et de la position de l'Emetteur au sein du Groupe » figurant aux pages 8 à 18 du Prospectus de Base, l'avant dernier paragraphe et la liste des Collectivités Membres sont remplacés par le paragraphe et la liste suivants :

<b>B.5</b>  <b>Description du Groupe de l'Emetteur et de la position de l'Emetteur au sein du Groupe</b>	<p>A la date du Prospectus de Base, le capital social de la ST est détenu par 324 Collectivités. Seule la Métropole d'Aix-Marseille-Provence détient plus de 10 % du capital social (11,6252%) et sa participation devrait à terme passer sous le seuil des 10 % par l'effet des adhésions à venir de nouveaux Membres au Groupe Agence France Locale.</p>
--	--

### Liste des Collectivités Membres à la date du Prospectus de Base

Collectivités	Montant Souscrit	Nombre d'actions	% détention
Métropole Aix Marseille Provence (13 - Bouches-du-Rhône)	17 916 400	179 164	11,6252%
Métropole de Lyon (69 - Rhône)	14 899 600	148 996	9,6677%
Commune de Marseille (13 - Bouches-du-Rhône)	14 193 200	141 932	9,2094%
Région Pays de la Loire	7 351 100	73 511	4,7698%
Métropole européenne de Lille (59 - Nord)	6 967 700	69 677	4,5210%
Département de l'Essonne	6 510 000	65 100	4,2241%
Collectivité d'Outre-Mer de Polynésie Française	5 887 900	58 879	3,8204%
Métropole Nantes Métropole (44 - Loire-Atlantique)	5 656 400	56 564	3,6702%
Métropole du Grand Nancy (54 - Meurthe-et-Moselle)	4 539 400	45 394	2,9454%
Métropole Bordeaux Métropole (33 - Gironde)	4 044 500	40 445	2,6243%
Métropole Toulouse Métropole (31 - Haute-Garonne)	2 717 800	27 178	1,7635%
Département de l'Aisne	2 712 000	27 120	1,7597%
Métropole Eurométropole de Strasbourg (67 - Bas-Rhin)	2 446 000	24 460	1,5871%
Métropole Rouen Normandie (76 - Seine-Maritime)	2 373 600	23 736	1,5401%
Département de la Savoie	2 353 200	23 532	1,5269%
Département de Saône-et-Loire	2 269 000	22 690	1,4723%
Etablissement public territorial Plaine Commune (93 - Seine-Saint-Denis)	2 210 400	22 104	1,4342%
Commune de Grenoble (38 - Isère)	2 152 800	21 528	1,3969%
Commune de Nantes (44 - Loire-Atlantique)	1 924 900	19 249	1,2490%
Communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral (59 - Nord)	1 699 400	16 994	1,1027%
Commune de Toulouse (31 - Haute-Garonne)	1 576 900	15 769	1,0232%
Région Occitanie	1 500 000	15 000	0,9733%
Commune de Montreuil (93 - Seine-Saint-Denis)	1 483 500	14 835	0,9626%
Métropole Brest Métropole (29 - Finistère)	1 474 000	14 740	0,9564%
Commune de Bordeaux (33 - Gironde)	1 468 100	14 681	0,9526%
Commune de Clermont-Ferrand (63 - Puy-de-Dôme)	1 403 900	14 039	0,9109%
Commune de Strasbourg (67 - Bas-Rhin)	1 376 500	13 765	0,8932%
Département de la Meuse	1 372 500	13 725	0,8906%
Communauté d'agglomération Amiens Métropole (80 - Somme)	1 357 800	13 578	0,8810%
Département de la Seine-Saint-Denis	1 250 000	12 500	0,8111%
Commune de Créteil (94 - Val-de-Marne)	1 152 000	11 520	0,7475%
Clermont Auvergne Métropole (63 - Puy-de-Dôme)	1 015 200	10 152	0,6587%
Commune de Noisy-le-Grand (93 - Seine-Saint-Denis)	987 000	9 870	0,6404%
Commune d'Amiens (80 - Somme)	844 500	8 445	0,5480%
Commune de Saint-Denis (93 - Seine-Saint-Denis)	791 500	7 915	0,5136%
Communauté urbaine d'Arras (62 - Pas-de-Calais)	787 400	7 874	0,5109%
Communauté d'agglomération Grand Chambéry (73 - Savoie)	777 000	7 770	0,5042%

Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (94 - Val-de-Marne)	707 000	7 070	0,4587%
Commune de Tours (37 - Indre et Loire)	701 800	7 018	0,4554%
Commune d'Evreux (27 - Eure)	653 600	6 536	0,4241%
Commune de Gennevilliers (92 - Hauts-de-Seine)	632 900	6 329	0,4107%
Commune du Blanc-Mesnil (93 - Seine-Saint-Denis)	597 300	5 973	0,3876%
Commune de Brest (29 - Finistère)	592 300	5 923	0,3843%
Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons Agglomération (74 - Haute-Savoie)	544 300	5 443	0,3532%
Commune de Pau (64 - Pyrénées-Atlantiques)	534 300	5 343	0,3467%
Commune de Cherbourg-en-Cotentin (50 - Manche)	521 800	5 218	0,3386%
Communauté urbaine du Creusot Montceau (71 - Saône-et-Loire)	506 400	5 064	0,3286%
Département de l'Ariège	472 200	4 722	0,3064%
Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole (59 - Nord)	467 400	4 674	0,3033%
Communauté d'agglomération Territoire de la Côte Ouest (974 - La Réunion)	455 500	4 555	0,2956%
Commune de Mâcon (71 - Saône-et-Loire)	454 800	4 548	0,2951%
Commune de Rosny-sous-Bois (93 - Seine-Saint-Denis)	428 000	4 280	0,2777%
Commune de Metz (57 - Moselle)	410 600	4 106	0,2664%
Communauté d'agglomération Pau Bearn Pyrénées (64 - Pyrénées-Atlantiques)	383 000	3 830	0,2485%
Communauté d'agglomération du Grand Besançon (25 - Doubs)	360 000	3 600	0,2336%
Commune de Saumur (49 - Maine-et-Loire)	338 100	3 381	0,2194%
Commune de Châlon-sur-Saône (71 - Saône-et-Loire)	336 300	3 363	0,2182%
Commune de Villeurbanne (69 - Rhône)	334 900	3 349	0,2173%
Commune de Chelles (77 - Seine-et-Marne)	326 900	3 269	0,2121%
Commune de Roquebrune-sur-Argens (83 - Var)	315 100	3 151	0,2045%
Commune de Vincennes (94 - Val-de-Marne)	300 500	3 005	0,1950%
Commune de Bourgoin-Jallieu (38 - Isère)	296 200	2 962	0,1922%
Communauté d'agglomération Grand Poitiers (86 - Vienne)	293 400	2 934	0,1904%
Commune de Gonesse (95 - Val-d'Oise)	284 700	2 847	0,1847%
Commune de Bergerac (24 - Dordogne)	262 800	2 628	0,1705%
Commune de Vernon (27 - Eure)	261 100	2 611	0,1694%
Commune de Saint-Nazaire (44 - Loire-Atlantique)	256 800	2 568	0,1666%
Communauté d'agglomération Cannes - Pays de Lérins (06 - Alpes Maritimes)	252 300	2 523	0,1637%
Sète Agglopôle Méditerranée (34 - Hérault)	248 800	2 488	0,1614%
Etablissement public territorial Est Ensemble (93 - Seine-Saint-Denis)	245 000	2 450	0,1590%
Commune de Clichy-sous-Bois (93 - Seine-Saint-Denis)	243 200	2 432	0,1578%
Commune de Montfermeil (93 - Seine-Saint-Denis)	217 700	2 177	0,1413%
Commune de Carvin (62 - Pas-de-Calais)	208 500	2 085	0,1353%
Communauté de communes Moselle et Madon (54 - Meurthe-et-Moselle)	193 100	1 931	0,1253%
Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux (24 - Dordogne)	185 100	1 851	0,1201%
Commune de Livry-Gargan (93 - Seine-Saint-Denis)	179 700	1 797	0,1166%

Commune de Lons-le-Saunier (39 - Jura)	179 400	1 794	0,1164%
Commune de Nogent-sur-Marne (94 - Val-de-Marne)	174 900	1 749	0,1135%
Commune de Grigny (91 - Essonne)	170 800	1 708	0,1108%
Communauté d'agglomération de la Rochelle (17 - Charente-Maritime)	169 800	1 698	0,1102%
Commune de Balaruc-les-Bains (34 - Hérault)	167 800	1 678	0,1089%
Commune de Noyon (60 - Oise)	163 200	1 632	0,1059%
Commune de Vichy (03 - Allier)	161 200	1 612	0,1046%
Communauté urbaine d'Alençon (61 - Orne)	154 100	1 541	0,1000%
Commune d'Aubenas (07 - Ardèche)	153 300	1 533	0,0995%
Commune de Croix (59 - Nord)	151 600	1 516	0,0984%
Commune d'Oloron Sainte-Marie (64 - Pyrénées-Atlantiques)	148 600	1 486	0,0964%
Commune de Brunoy (91 - Essonne)	145 500	1 455	0,0944%
Commune de Rezé (44 - Loire-Atlantique)	142 400	1 424	0,0924%
Communauté d'agglomération Vichy Communauté (03 - Allier)	131 300	1 313	0,0852%
Commune de Saint-Julien-en-Genevois (74 - Haute-Savoie)	122 700	1 227	0,0796%
Commune d'Epinay-sur-Seine (93 - Seine-Saint-Denis)	122 200	1 222	0,0793%
Commune du Kremlin Bicêtre (94 - Val-de-Marne)	121 600	1 216	0,0789%
Communauté de communes de la Région de Guebwiller (68 - Haut-Rhin)	118 100	1 181	0,0766%
Commune de Biscarosse (40 - Landes)	115 500	1 155	0,0749%
Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Pierre-et-Miquelon (975 - St-Pierre-et-Miquelon)	107 100	1 071	0,0695%
Commune de Pertuis (84 - Vaucluse)	106 900	1 069	0,0694%
Commune de Condom (32 - Gers)	97 200	972	0,0631%
Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys (41 - Loir-et-Cher)	96 300	963	0,0625%
Commune de La Possession (974 - La Réunion)	93 000	930	0,0603%
Commune de Saint-Hilaire-de-Riez (85 - Vendée)	91 300	913	0,0592%
Communauté de communes Pévèle Carembault (59 - Nord)	91 100	911	0,0591%
Commune du Bouscat (33 - Gironde)	87 800	878	0,0570%
Communauté d'agglomération Morlaix Communauté (29 - Finistère)	86 300	863	0,0560%
Communauté de communes du Pays Noyonnais (60 - Oise)	83 000	830	0,0539%
Commune de Schiltigheim (67 - Bas-Rhin)	83 000	830	0,0539%
Commune de Bry-sur-Marne (94 - Val-de-Marne)	82 600	826	0,0536%
Communauté d'agglomération Pays de Saint-Omer (62 - Pas-de-Calais)	79 200	792	0,0514%
Commune d'Alençon (61 - Orne)	75 500	755	0,0490%
Commune de Waziers (59 - Nord)	74 100	741	0,0481%
Commune de Combloux (74 - Haute-Savoie)	72 200	722	0,0468%
Communauté d'agglomération du Val de Fensch (57 - Moselle)	70 300	703	0,0456%
Commune d'Ancenis-Saint-Géréon (44 - Loire-Atlantique)	69 100	691	0,0448%
Commune de Lannion (22 - Côtes-d'Armor)	67 000	670	0,0435%
Commune de Domérat (03 - Allier)	66 400	664	0,0431%

Commune de La Motte-Servolex (73 - Savoie)	65 200	652	0,0423%
Commune de Bagnères-de-Luchon (31 - Haute-Garonne)	64 700	647	0,0420%
Etablissement public territorial Paris-Est-Marne et Bois (94 - Val-de-Marne)	64 400	644	0,0418%
Commune d'Autun (71 - Saône-et-Loire)	64 000	640	0,0415%
Commune de Saint-Brice-sous-Forêt (95 - Val-d'Oise)	63 900	639	0,0415%
Commune de Bourg-Argental (42 - Loire)	62 700	627	0,0407%
Communauté de communes des Portes de Romilly sur Seine (10 - Aube)	60 600	606	0,0393%
Commune de Vertou (44 - Loire-Atlantique)	60 000	600	0,0389%
Commune d'Anzin (59 - Nord)	59 800	598	0,0388%
Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire (49 - Maine-et-Loire)	59 100	591	0,0383%
Commune du Soler (66 - Pyrénées-Orientales)	57 700	577	0,0374%
Communauté de communes Plaine Dijonnaise (21 - Côte-d'Or)	56 500	565	0,0367%
Commune de Loireauxence (44 - Loire-Atlantique)	54 900	549	0,0356%
Communauté d'agglomération La Roche sur Yon (85 - Vendée)	52 600	526	0,0341%
Communauté de communes du Val de Drôme (26 - Drôme)	52 300	523	0,0339%
Commune de Bourg-Saint-Andéol (07 - Ardèche)	50 400	504	0,0327%
Commune de Vendôme (41 - Loir-et-Cher)	50 000	500	0,0324%
Commune de Viry-Châtillon (91 - Essonne)	49 000	490	0,0318%
Commune de Wittenheim (68 - Haut-Rhin)	44 100	441	0,0286%
Commune de Saint-Saulve (59 - Nord)	43 000	430	0,0279%
Commune de Plouzané (29 - Finistère)	42 200	422	0,0274%
Communauté de communes du Bassin de Pompey (54 - Meurthe-et-Moselle)	41 200	412	0,0267%
Commune d'Huningue (68 - Haut-Rhin)	38 700	387	0,0251%
Commune de Cusset (03 - Allier)	37 400	374	0,0243%
Communauté de communes du Pays Mornantais (69 - Rhône)	35 300	353	0,0229%
Commune de Longvic (21 - Côte-d'Or)	34 900	349	0,0226%
Commune de Morhange (57 - Moselle)	34 700	347	0,0225%
Commune de Les Sorinières (44 - Loire-Atlantique)	34 400	344	0,0223%
Commune de Pont d'Ain (01 - Ain)	34 200	342	0,0222%
Commune de Raimbeaucourt (59 - Nord)	34 000	340	0,0221%
Commune de Saint-Jean-Bonnefonds (42 - Loire)	33 900	339	0,0220%
Communauté de communes du Pays de Conches (27 - Eure)	33 300	333	0,0216%
Communauté de communes du Pont du Gard (30 - Gard)	33 100	331	0,0215%
Commune de Challes-les-Eaux (73 - Savoie)	33 100	331	0,0215%
Commune de Merlimont (62 - Pas-de-Calais)	32 100	321	0,0208%
Commune d'Aussonne (31 - Haute-Garonne)	32 000	320	0,0208%
Communauté d'agglomération Val Parisien (95 - Val-d'Oise)	31 900	319	0,0207%
Communauté de communes Pays de Fayence (83 - Var)	31 800	318	0,0206%
Commune de Créon (33 - Gironde)	31 100	311	0,0202%

Communauté de communes des Coteaux du Girou (31 - Haute-Garonne)	29 800	298	0,0193%
Commune de Roquefort-sur-Soulzon (12 - Aveyron)	29 700	297	0,0193%
Commune de Bessancourt (95 - Val-d'Oise)	29 000	290	0,0188%
Commune d'Etrembières (74 - Haute-Savoie)	26 800	268	0,0174%
Commune de Mimizan (40 - Landes)	26 800	268	0,0174%
Commune de Laxou (54 - Meurthe-et-Moselle)	26 300	263	0,0171%
Commune de Saint-Avé (56 - Morbihan)	25 600	256	0,0166%
Communauté de communes du Quercy-Caussadais (82 - Tarn-et-Garonne)	24 000	240	0,0156%
Commune de La Mulatière (69 - Rhône)	23 900	239	0,0155%
Communauté de communes du Sundgau (68 - Haut-Rhin)	23 700	237	0,0154%
Communauté de communes Cœur Avesnois (59 - Nord)	23 500	235	0,0152%
Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon (01 - Ain)	23 000	230	0,0149%
Commune de Bora-Bora (Polynésie Française)	23 000	230	0,0149%
Communauté de communes du Warndt (57 - Moselle)	23 000	230	0,0149%
Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes (59 - Nord)	22 900	229	0,0149%
Commune de Giberville (14 - Calvados)	22 700	227	0,0147%
Commune de Roquemaure (30 - Gard)	22 600	226	0,0147%
Commune de Guéthary (64 - Pyrénées-Atlantiques)	22 000	220	0,0143%
Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse (08 - Ardennes)	20 300	203	0,0132%
Commune du Pré-Saint-Gervais (93 - Seine-Saint-Denis)	20 000	200	0,0130%
Communauté de communes Roumois Seine (27 - Eure)	19 800	198	0,0128%
Commune de Cysoing (59 - Nord)	19 700	197	0,0128%
Commune de Plailly (60 - Oise)	19 100	191	0,0124%
Communauté de communes de l'Huisne Sartoise (72 - Sarthe)	19 000	190	0,0123%
Commune de Montmélian (73 - Savoie)	19 000	190	0,0123%
Communauté de communes de la Vallée du Garon (69 - Rhône)	19 000	190	0,0123%
Commune de Pollestres (66 - Pyrénées-Orientales)	18 200	182	0,0118%
Commune de Beaucouzé (49 - Maine-et-Loire)	17 400	174	0,0113%
Commune de Saint Martin de Seignanx (40 - Landes)	16 000	160	0,0104%
Commune de Wavrin (59 - Nord)	15 500	155	0,0101%
Commune de Seillans (83 - Var)	15 400	154	0,0100%
Commune de Lesneven (29 - Finistère)	15 300	153	0,0099%
Commune de Capvern (65 - Hautes-Pyrénées)	14 800	148	0,0096%
Commune de Billom (63 - Puy-de-Dôme)	14 800	148	0,0096%
Communauté de communes Adour Madiran (65 - Hautes-Pyrénées)	14 700	147	0,0095%
Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (07 - Ardèche)	14 600	146	0,0095%
Commune de Rang-du-Fliers (59 - Nord)	14 100	141	0,0091%
Commune de Riom (63 - Puy-de-Dôme)	13 900	139	0,0090%
Commune de Le Puy Sainte Réparate (13 - Bouches-du-Rhône)	13 500	135	0,0088%

Communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux (68 - Haut-Rhin)	13 500	135	0,0088%
Commune de Boën-sur-Lignon (42 - Loire)	13 500	135	0,0088%
Commune de Mison (04 - Alpes-de-Haute-Provence)	13 100	131	0,0085%
Communauté de communes Cèze Cévennes (30 - Gard (Nord) - 07 - Ardèche (Sud))	12 700	127	0,0082%
Commune de Dieulouard (54 - Meurthe-et-Moselle)	12 400	124	0,0080%
Commune de Cossé-le-Vivien (53 - Mayenne)	12 200	122	0,0079%
Commune de Peypin (13 - Bouches-du-Rhône)	11 500	115	0,0075%
Commune de Genech (59 - Nord)	11 300	113	0,0073%
Commune de Peyrignac (24 - Dordogne)	11 000	110	0,0071%
Commune de Gonfaron (83 - Var)	11 000	110	0,0071%
Communauté de communes Ballon des Hautes Vosges (88 - Vosges)	10 600	106	0,0069%
Commune de Pontaurmur (63 - Puy-de-Dôme)	10 500	105	0,0068%
Commune de Gidy (45 - Loiret)	10 000	100	0,0065%
Commune de Saint-Just-d'Ardèche (07 - Ardèche)	10 000	100	0,0065%
Commune de Plouvorn (29 - Finistère)	9 700	97	0,0063%
Commune d'Usson-en-Forez (42 - Loire)	9 200	92	0,0060%
Commune de Jouy-aux-Arches (57 - Moselle)	9 200	92	0,0060%
Commune d'Aubrives (08 - Ardennes)	9 000	90	0,0058%
Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble (46 - Lot)	9 000	90	0,0058%
Communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret (45 - Loiret)	8 900	89	0,0058%
Commune de Grandvilliers (60 - Oise)	8 900	89	0,0058%
Commune de Saint-Victor-de-Malcap (30 - Gard)	8 600	86	0,0056%
Communauté de commune de Gémozac (17 - Charente-Maritime)	8 600	86	0,0056%
Commune de Le Pallet (44 - Loire-Atlantique)	8 600	86	0,0056%
Commune de Landas (59 - Nord)	8 400	84	0,0055%
Commune de Mérindol (84 - Vaucluse)	8 300	83	0,0054%
Commune de Sainte-Euphémie (01 - Ain)	8 100	81	0,0053%
Commune de Saulzoir (59 - Nord)	8 000	80	0,0052%
Commune d'Attiches (59 - Nord)	7 800	78	0,0051%
Commune de Comps (30-Gard)	7 800	78	0,0051%
Commune de Saint-Béron (73 - Savoie)	7 200	72	0,0047%
Communauté de communes Cœur de Chartreuse (38 - Isère - 73 - Savoie)	7 100	71	0,0046%
Commune de Vitrac (24 - Dordogne)	7 100	71	0,0046%
Commune de Peujard (33 - Gironde)	6 800	68	0,0044%
Commune de Val-de-Livenne (33 - Gironde)	6 800	68	0,0044%
Commune du Pont de Beauvoisin (73 - Savoie)	6 800	68	0,0044%
Commune de Noyelles-sous-Lens (62 - Pas-de-Calais)	6 600	66	0,0043%
Commune de Saint-Sauveur-en-Rue (42 - Loire)	6 300	63	0,0041%
Commune de Saily-Lez-Lannoy (59 - Nord)	6 100	61	0,0040%
Métropole de Grenoble (38 - Isère)	6 000	60	0,0039%
Commune de Saint-Augustin-des-Bois (49 - Maine-et-Loire)	6 000	60	0,0039%

Commune de Pujo (65 - Hautes-Pyrénées)	5 900	59	0,0038%
Communauté de communes Guillestrois Queyras (05 - Hautes-Alpes)	5 700	57	0,0037%
Commune de Mons-en-Pévèle (59 - Nord)	5 700	57	0,0037%
Communauté de communes Mad et Moselle (54 - Meurthe-et-Moselle)	5 400	54	0,0035%
Commune de Saint-Pierre-des-Fleurs (27 - Eure)	5 400	54	0,0035%
Commune de La Feuillie (76 - Seine-Maritime)	5 400	54	0,0035%
Commune de Loubeyrat (63 - Puy-de-Dôme)	5 300	53	0,0034%
Commune de Richardménil (54 - Meurthe-et-Moselle)	5 100	51	0,0033%
Commune de Saint-Etienne-de-Baigorry (64 - Pyrénées-Atlantiques)	5 100	51	0,0033%
Commune de Bernay-Vilbert (77 - Seine-et-Marne)	5 100	51	0,0033%
Commune de Flourens (31 - Haute-Garonne)	4 900	49	0,0032%
Commune de La Monnerie le Montel (63 - Puy-de-Dôme)	4 900	49	0,0032%
Commune de Scy-Chazelles (57 - Moselle)	4 800	48	0,0031%
Commune de Bruley (54-Meurthe-et-Moselle)	4 700	47	0,0030%
Commune de Saint-Pierre-d'Entremont (Savoie - 73)	4 700	47	0,0030%
Commune de Thun-l'Evêque (59 - Nord)	4 600	46	0,0030%
Commune de Pomerols (34 - Hérault)	4 600	46	0,0030%
Commune de Matha (17 - Charente-Maritime)	4 600	46	0,0030%
Commune de Beynac et Cazenac (24 - Dordogne)	4 300	43	0,0028%
Commune de Les Voivres (88 - Vosges)	4 300	43	0,0028%
Commune de Chirols (07 - Ardèche)	4 300	43	0,0028%
Commune de Vaux-sur-Seine (78 - Yvelines)	4 000	40	0,0026%
Communauté d'Agglomération d'Epinal (88 - Vosges)	4 000	40	0,0026%
Commune de Le Ferré (35 - Ille-et-Villaine)	3 900	39	0,0025%
Commune de Saint-Armel (56 - Morbihan)	3 800	38	0,0025%
Commune de Saint-Pierre-du-Bosguérard (27 - Eure)	3 800	38	0,0025%
Commune des Ormes (86 - Vienne)	3 600	36	0,0023%
Commune de Thil (01 - Ain)	3 000	30	0,0019%
Commune de Monacia d'Aullène (20 - Corse)	3 000	30	0,0019%
Commune de Millery (69 - Rhône)	2 700	27	0,0018%
Commune de Saint-André-d'Olerargues (30 - Gard)	2 600	26	0,0017%
Commune d'Epieds (49 - Maine-et-Loire)	2 600	26	0,0017%
Commune de Vénéjan (30 - Gard)	2 500	25	0,0016%
Commune d'Estézargues (30 - Gard)	2 400	24	0,0016%
Commune de Pagney-derrière-Barine (54 - Meurthe-et-Moselle)	2 300	23	0,0015%
Commune de Crion (54 - Meurthe-et-Moselle)	2 300	23	0,0015%
Commune de Fournès (30 - Gard)	2 300	23	0,0015%
Commune de Croismare (54 - Meurthe-et-Moselle)	2 100	21	0,0014%
Commune de Conches-en-Ouche (27 - Eure)	2 000	20	0,0013%
Commune de Roquesérière (31 - Haute-Garonne)	2 000	20	0,0013%
Commune de Waville (54 - Meurthe-et-Moselle)	2 000	20	0,0013%
Commune de Montrecourt (59 - Nord)	2 000	20	0,0013%
Commune de Chadron (43 - Haute Loire)	1 900	19	0,0012%

Commune de Youx (63 - Puy-de-Dôme)	1 900	19	0,0012%
Commune de Saint-Crépin (05 - Hautes-Alpes)	1 700	17	0,0011%
Commune de Motz (73 - Savoie)	1 700	17	0,0011%
Commune de Teilhède (63 - Puy-de-Dôme)	1 700	17	0,0011%
Commune de Saint-Pierre-d'Entremont (Isère - 38)	1 600	16	0,0010%
Commune de Château-l'Evêque (24 - Dordogne)	1 500	15	0,0010%
Commune de Saint-Maurin (47 - Lot-et-Garonne)	1 400	14	0,0009%
Commune de Puy-Saint-Gulmier (63 - Puy-de-Dôme)	1 400	14	0,0009%
Commune de Saint-Clément-sur-Durance (05 - Hautes-Alpes)	1 400	14	0,0009%
Commune de Rigney (25 - Doubs)	1 400	14	0,0009%
Commune de Valliguières (30 - Gard)	1 300	13	0,0008%
Commune de Bauzemont (54 - Meurthe-et-Moselle)	1 300	13	0,0008%
Commune de Foisches (08 - Ardennes)	1 300	13	0,0008%
Commune de Duravel (46 - Lot)	1 200	12	0,0008%
Commune de Saint-Martial-d'Albarède (24 - Dordogne)	1 200	12	0,0008%
Commune de Collonges-les-Premières (21 - Côte-d'Or)	1 200	12	0,0008%
Commune du Thuit-de-l'Oison (27 - Eure)	1 000	10	0,0006%
Commune de Saint-Augustin (62 - Pas-de-Calais)	1 000	10	0,0006%
Commune d'Izier (21 - Côte-d'Or)	1 000	10	0,0006%
Commune de Le Verger (35 - Ille et Vilaine)	900	9	0,0006%
Commune de Larroque (31 - Haute-Garonne)	800	8	0,0005%
Commune de Montigny-sur-Chiers (54 - Meurthe-et-Moselle)	800	8	0,0005%
Commune de Maixe (54 - Meurthe-et-Moselle)	800	8	0,0005%
Commune de Corbel (73 - Savoie)	800	8	0,0005%
Commune de Flainval (54 - Meurthe-et-Moselle)	700	7	0,0005%
Commune de Virecourt (54 - Meurthe-et-Moselle)	700	7	0,0005%
Commune d'Anthelupt (54 - Meurthe-et-Moselle)	700	7	0,0005%
Commune de Cressy-sur-Somme (71 - Saône-et-Loire)	700	7	0,0005%
Commune de Rumigny (80 - Somme)	600	6	0,0004%
Commune de Juvécourt (54 - Meurthe-et-Moselle)	600	6	0,0004%
Commune de Bernécourt (54 - Meurthe-et-Moselle)	500	5	0,0003%
Commune d'Hénaménil (54 - Meurthe-et-Moselle)	500	5	0,0003%
Commune de Pretz-en-Argonne (55 - Meuse)	500	5	0,0003%
Commune de Saint-Marc-le-Blanc (35 - Ille-et-Vilaine)	500	5	0,0003%
Commune de Parroy (54 - Meurthe-et-Moselle)	500	5	0,0003%
Commune de Saint-Marcel-en-Marcillat (03 - Allier)	400	4	0,0003%
Commune d'Allons (04 - Alpes-de-Haute-Provence)	400	4	0,0003%
Commune de Xures (54 - Meurthe-et-Moselle)	400	4	0,0003%
Commune de Bonviller (54 - Meurthe-et-Moselle)	400	4	0,0003%
Commune de Tart (21 - Côte-d'Or)	400	4	0,0003%
Commune de Bézange-la-Grande (54 - Meurthe-et-Moselle)	300	3	0,0002%
Commune de Sionviller (54 - Meurthe-et-Moselle)	300	3	0,0002%
Commune de Mouacourt (54 - Meurthe-et-Moselle)	300	3	0,0002%
Commune de Grosbois-en-Montagne (21 - Côte-d'Or)	300	3	0,0002%

	Commune de Bathélemont (54 - Meurthe-et-Moselle)	200	2	0,0001%
	Commune de Huanne-Montmartin (25 - Doubs)	200	2	0,0001%
	Commune de Bures (54 - Meurthe-et-Moselle)	200	2	0,0001%
	<b>Total général</b>	<b>154 116 900</b>	<b>1 541 169</b>	<b>100%</b>

L'élément B.10 du résumé intitulé « Réserves contenues dans le rapport des Commissaires aux comptes » figurant à la page 19 du Prospectus de Base est complété avec le paragraphe suivant :

<b>B.10</b> <b>Réserves contenues dans le rapport des Commissaires aux comptes</b>	<b>Emetteur:</b> Les rapports d'examen limité des commissaires aux comptes de l'Emetteur sur les comptes intermédiaires au 30 juin 2018 et au 30 juin 2019 ne contiennent aucune réserve.
---	--

L'élément B.12 du résumé intitulé « Informations financières sélectionnées historiques clés » figurant aux pages 19 et 20 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

<b>B.12</b> <b>Informations financières sélectionnées historiques clés</b>	<b>Emetteur:</b> Les informations présentées ci-après sont établies sur la base des comptes annuels et des derniers comptes semestriels de l'Emetteur établis selon le référentiel IFRS. Les comptes annuels ont donné lieu à un audit des commissaires aux comptes. Les comptes semestriels ont fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes. Toutefois, seuls les comptes annuels et semestriels de l'Emetteur en normes françaises ont valeur légale. Les comptes annuels et les comptes semestriels en normes françaises et en normes IFRS ainsi que les rapports des commissaires aux comptes y afférents sont incorporés par référence dans le Prospectus de Base.  Eléments bilanciels aux 31 décembre 2017, 31 décembre 2018 et 30 juin 2019 (en milliers d'euros) :																								
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><b>31 décembre 2017 (audités)</b></th> <th><b>31 décembre 2018 (audités)<sup>1</sup></b></th> <th><b>30 juin 2019 (non audités)</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti</td> <td>1 430 829</td> <td>2 229 911</td> <td>2 502 043</td> </tr> <tr> <td>Réserve de liquidité</td> <td>990 548</td> <td>856 390</td> <td>1 329 004</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>108 487</td> <td>135 425</td> <td>261 265</td> </tr> <tr> <td><b>Total Actifs</b></td> <td><b>2 529 864</b></td> <td><b>3 221 726</b></td> <td><b>4 092 312</b></td> </tr> <tr> <td>Dettes représentées par un titre</td> <td>2 335 802</td> <td>2 996 909</td> <td>3 756 713</td> </tr> </tbody> </table>		<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)<sup>1</sup></b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>	Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	1 430 829	2 229 911	2 502 043	Réserve de liquidité	990 548	856 390	1 329 004	Autres	108 487	135 425	261 265	<b>Total Actifs</b>	<b>2 529 864</b>	<b>3 221 726</b>	<b>4 092 312</b>	Dettes représentées par un titre	2 335 802	2 996 909	3 756 713
	<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)<sup>1</sup></b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>																						
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	1 430 829	2 229 911	2 502 043																						
Réserve de liquidité	990 548	856 390	1 329 004																						
Autres	108 487	135 425	261 265																						
<b>Total Actifs</b>	<b>2 529 864</b>	<b>3 221 726</b>	<b>4 092 312</b>																						
Dettes représentées par un titre	2 335 802	2 996 909	3 756 713																						

Autres	79 206	107 508	213 450
Fonds propres	114 856	117 309	122 149
<b>Total passifs et capitaux propres</b>	<b>2 529 864</b>	<b>3 221 726</b>	<b>4 092 312</b>

<sup>1</sup> Les informations au 31 décembre 2018 ont été préparées en conformité avec la norme IFRS 9 sur les instruments financiers dont l'application n'a eu aucun impact significatif pour l'Émetteur.

Éléments de formation du résultat au titre des exercices clos les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 et au titre des périodes de 6 mois closes les 30 juin 2018 et 30 juin 2019 (en milliers d'euros) :

	<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)</b>	<b>30 juin 2018 (non audités)</b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>
Produit net bancaire	10 682	9 705	5 277	4 936
Résultat brut d'exploitation	149	-1 311	371	-1 097
<b>Résultat net</b>	<b>-427</b>	<b>-1 712</b>	<b>-771</b>	<b>-1 030</b>

Le résultat brut d'exploitation positif au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'explique par une augmentation du produit net bancaire alors que les charges d'exploitation sont restées stables. Cette augmentation du produit net bancaire trouve son origine dans la montée en puissance des revenus liés aux crédits ainsi que dans des plus-values de cession de titres qui ont été réalisées au cours de la période. Le produit net bancaire permet ainsi pour la première fois de couvrir les charges d'exploitation de l'émetteur mais est insuffisant pour contribuer à l'équilibre du résultat net après prise en compte de l'impact d'une charge d'impôt différé se rapportant à des déficits fiscaux antérieurs.

Le résultat brut d'exploitation négatif au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, traduit une augmentation du produit net bancaire encore insuffisante pour parvenir à l'équilibre en raison de charges fixes d'un montant supérieur mais stable d'une période sur l'autre. Le produit net bancaire se compose de revenus liés à l'augmentation de l'encours de crédit, qui sont en progression, et de plus-values de cession de titres, qui ont été réalisées sur la période et qui sont liées à la gestion de la réserve de liquidité.

Le résultat brut d'exploitation négatif au titre de la période close au 30 juin 2019, s'explique par un montant du produit net bancaire, encore insuffisant pour parvenir à l'équilibre. Le produit net bancaire est principalement le résultat (i) de la marge nette d'intérêt en progression de 20% par rapport au premier semestre 2018 et (ii) de plus-values de cessions de titres liées à la gestion de la réserve de liquidité.

	A la date du Prospectus de Base, il ne s'est produit aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale de l'Emetteur depuis le 30 juin 2019 et il n'y a pas eu de détérioration significative dans les perspectives de l'Emetteur depuis le 31 décembre 2018.
--	---

Le dernier paragraphe de l'élément B.13 du résumé intitulé « Evènement récent relatif à l'Emetteur présentant un intérêt significatif pour l'évaluation de sa solvabilité » figurant à la page 20 du Prospectus de Base est supprimé et remplacé par le paragraphe suivant :

<b>B.13</b> <b>Evènement récent relatif à l'Emetteur présentant un intérêt significatif pour l'évaluation de sa solvabilité</b>	<b>Emetteur:</b> Le 27 février 2019, l'Emetteur a clôturé une dix-neuvième augmentation de capital d'un montant de 3,50 millions d'euros, le 23 mai 2019, l'Emetteur a clôturé une vingtième augmentation de capital d'un montant total de 2,30 millions d'euros et le 25 juillet 2019, l'Emetteur a clôturé une vingt-et-unième augmentation de capital d'un montant total de 2,10 millions d'euros. A l'issue de ces trois augmentations de capital, le capital social de l'Emetteur s'élève à 146.600.000euros.
--	---

L'élément B.19/B.10 du résumé intitulé « Réserves contenues dans le rapport des Commissaires aux comptes » figurant à la page 24 du Prospectus de Base est complété avec le paragraphe suivant :

<b>B.19/B.10</b> <b>Réserves contenues dans le rapport des Commissaires aux comptes</b>	<b>ST :</b> Les rapports d'examen limité des commissaires aux comptes de la ST sur les comptes intermédiaires consolidés au 30 juin 2018 et au 30 juin 2019 ne contiennent aucune réserve.
--	---

L'élément B.19/B.12 du résumé intitulé « Informations financières historiques clés » figurant aux pages 24 et 25 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

<b>B.19/B.12</b>  <b>Informations financières sélectionnées historiques clés</b>	<b>ST :</b>  Les chiffres fournis dans les tableaux ci-dessous sont tirés des comptes consolidés annuels et des derniers comptes consolidés semestriels de la ST établis selon le référentiel IFRS. Les comptes consolidés annuels ont donné lieu à un audit des commissaires aux comptes. Les comptes consolidés semestriels ont fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes.  Eléments bilanciaux aux 31 décembre 2017, 31 décembre 2018 et 30 juin 2019 (en milliers d'euros) :																																						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;"><b>31 décembre 2017 (audités)</b></th> <th style="text-align: center;"><b>31 décembre 2018 (audités)</b></th> <th style="text-align: center;"><b>30 juin 2019 (non audités)</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti</td> <td style="text-align: right;">1 430 829</td> <td style="text-align: right;">2 229 911</td> <td style="text-align: right;">2 502 043</td> </tr> <tr> <td>Réserve de liquidité</td> <td style="text-align: right;">997 338</td> <td style="text-align: right;">862 014</td> <td style="text-align: right;">1 334 200</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td style="text-align: right;">108 511</td> <td style="text-align: right;">137 562</td> <td style="text-align: right;">262 545</td> </tr> <tr> <td><b>Total Actifs</b></td> <td style="text-align: right;"><b>2 536 678</b></td> <td style="text-align: right;"><b>3 229 487</b></td> <td style="text-align: right;"><b>4 098 788</b></td> </tr> <tr> <td>Dettes représentées par un titre</td> <td style="text-align: right;">2 335 802</td> <td style="text-align: right;">2 996 909</td> <td style="text-align: right;">3 756 713</td> </tr> <tr> <td>Autres passifs</td> <td style="text-align: right;">79 908</td> <td style="text-align: right;">108 093</td> <td style="text-align: right;">212 547</td> </tr> <tr> <td>Fonds propres</td> <td style="text-align: right;">120 968</td> <td style="text-align: right;">124 485</td> <td style="text-align: right;">129 528</td> </tr> <tr> <td><b>Total passifs et capitaux propres</b></td> <td style="text-align: right;"><b>2 536 678</b></td> <td style="text-align: right;"><b>3 229 487</b></td> <td style="text-align: right;"><b>4 098 788</b></td> </tr> </tbody> </table>					<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)</b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>	Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	1 430 829	2 229 911	2 502 043	Réserve de liquidité	997 338	862 014	1 334 200	Autres	108 511	137 562	262 545	<b>Total Actifs</b>	<b>2 536 678</b>	<b>3 229 487</b>	<b>4 098 788</b>	Dettes représentées par un titre	2 335 802	2 996 909	3 756 713	Autres passifs	79 908	108 093	212 547	Fonds propres	120 968	124 485	129 528	<b>Total passifs et capitaux propres</b>	<b>2 536 678</b>	<b>3 229 487</b>
	<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)</b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>																																				
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	1 430 829	2 229 911	2 502 043																																				
Réserve de liquidité	997 338	862 014	1 334 200																																				
Autres	108 511	137 562	262 545																																				
<b>Total Actifs</b>	<b>2 536 678</b>	<b>3 229 487</b>	<b>4 098 788</b>																																				
Dettes représentées par un titre	2 335 802	2 996 909	3 756 713																																				
Autres passifs	79 908	108 093	212 547																																				
Fonds propres	120 968	124 485	129 528																																				
<b>Total passifs et capitaux propres</b>	<b>2 536 678</b>	<b>3 229 487</b>	<b>4 098 788</b>																																				
Eléments de formation du résultat au titre des exercices clos les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 et au titre des périodes de 6 mois closes les 30 juin 2018 et 30 juin 2019 (en milliers d'euros) :																																							
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;"><b>31 décembre 2017 (audités)</b></th> <th style="text-align: center;"><b>31 décembre 2018 (audités)</b></th> <th style="text-align: center;"><b>30 juin 2018 (non audités)</b></th> <th style="text-align: center;"><b>30 juin 2019 (non audités)</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Produit net bancaire</td> <td style="text-align: right;">10 682</td> <td style="text-align: right;">9 705</td> <td style="text-align: right;">5 297</td> <td style="text-align: right;">4 956</td> </tr> <tr> <td><b>Résultat brut d'exploitation</b></td> <td style="text-align: right;"><b>0,156</b></td> <td style="text-align: right;"><b>-1 304</b></td> <td style="text-align: right;"><b>-368</b></td> <td style="text-align: right;"><b>-1 095</b></td> </tr> </tbody> </table>					<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)</b>	<b>30 juin 2018 (non audités)</b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>	Produit net bancaire	10 682	9 705	5 297	4 956	<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>0,156</b>	<b>-1 304</b>	<b>-368</b>	<b>-1 095</b>																					
	<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)</b>	<b>30 juin 2018 (non audités)</b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>																																			
Produit net bancaire	10 682	9 705	5 297	4 956																																			
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>0,156</b>	<b>-1 304</b>	<b>-368</b>	<b>-1 095</b>																																			

	<p>Il est également précisé, en complément des états financiers de la ST, qu'aux 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018, les montants non libérés des engagements d'apport en capital des collectivités membres s'élevaient respectivement à 4,5 millions d'euros et 17,59 millions d'euros.</p> <p>Le résultat brut d'exploitation positif enregistré par la ST au 31 décembre 2017 procède des mêmes raisons que celles qui expliquent le résultat brut positif de l'Emetteur à cette date. Le résultat brut d'exploitation négatif enregistré par la ST au 31 décembre 2018, procède des mêmes raisons que celles qui expliquent le résultat brut négatif de l'Emetteur à cette date.</p> <p>Il est également précisé, en complément des états financiers de la ST, qu'au 30 juin 2019, les montants non libérés des engagements d'apport en capital des collectivités membres s'élevaient à 25,9 millions d'euros.</p> <p>Le principal actif au bilan de la ST étant constitué par sa participation à 99,9% dans l'Emetteur, le résultat brut d'exploitation négatif enregistré par la ST au 30 juin 2019 procède des mêmes raisons que celles qui expliquent le résultat brut négatif de l'Emetteur à cette date.</p> <p>A la date du Prospectus de Base, il ne s'est produit aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale de la ST depuis le 30 juin 2019. A la date du Prospectus de Base, il ne s'est produit aucun changement défavorable significatif dans les perspectives de la ST depuis le 31 décembre 2018.</p>
--	---

Le dernier paragraphe de l'élément B.19/B.13 du résumé intitulé « Evénement récent relatif au Garant présentant un intérêt significatif pour l'évaluation de sa solvabilité » figurant à la page 25 et 26 du Prospectus de Base est supprimé et remplacé par le paragraphe suivant :

<p><b>B.19/B.13</b>  <b>Evénement récent relatif au Garant présentant un intérêt significatif pour l'évaluation de sa solvabilité</b></p>	<p><b>ST :</b>  Le 27 février 2019, la ST a clôturé une dix-neuvième augmentation de capital d'un montant total de 3,69 millions d'euros, le 23 mai 2019, la ST a clôturé une vingtième augmentation de capital d'un montant total de 2,31 millions d'euros et le 25 juillet 2019, la ST a clôturé une vingt-et-unième augmentation de capital d'un montant total de 2,21 millions d'euros. A l'issue de ces trois augmentations de capital, le capital souscrit de la ST s'élève à 154.116.900 euros.</p>
---	--

Le quatrième paragraphe de l'élément B.19/B.47 du résumé intitulé « Description des Membres ayant souscrit un crédit auprès de l'Emetteur » figurant à la page 27 du Prospectus de Base est supprimé intégralement.

## PRÉSENTATION DE L'ÉMETTEUR

La section « Présentation de l'Emetteur » du Prospectus de Base fait l'objet des modifications décrites ci-après.

1. Il est inséré dans le paragraphe (e) intitulé « Les risques liés aux évolutions réglementaires – dont la Résolution » de la section 1.2 « Risques politiques, macro-économiques ou liés aux circonstances financières spécifiques de l'Etat où l'Emetteur exerce ses activités » un dernier paragraphe, en page 54 du Prospectus de Base, comme suit :

« Par lettre en date du 25 juillet 2019 l'ACPR a notifié à l'Emetteur que :

- Le 25 juillet 2019 le Directeur de la résolution sur délégation de compétences du Collège de résolution a définitivement adopté le projet de plan préventif de résolution sous modalités simplifiées pour AFL reposant, après examen du profil de risque de l'Emetteur, de la nature de son activité, de la structure de son actionnariat, de sa forme juridique, ainsi que de son interconnexion avec d'autres établissements ou avec le système financier en général, et en l'absence de fonctions critiques, sur une stratégie de liquidation ; et

- Dans la mesure où le plan préventif de résolution prévoit qu'une procédure de liquidation est réalisable et crédible en cas de défaillance avérée ou prévisible d'AFL, l'exigence de fonds propres et d'engagements éligibles (MREL) à respecter par l'Emetteur est, par défaut, limitée au montant d'absorption des pertes. »

2. Le troisième paragraphe de la Section 3.1 intitulée « Risques liés aux Garanties Membres » figurant page 59 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Au 30 juin 2019, l'Emetteur détenait une réserve de liquidité représentant 32% du total de bilan contre 62% pour l'encours de Crédits Moyen-Long Terme accordés aux Membres. »

3. Le neuvième paragraphe du paragraphe intitulé « Caractéristiques et missions » de la section intitulée « Présentation de l'Emetteur » figurant à la page 77 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« A la suite de la vingt-et-unième augmentation de capital de la ST le 25 juillet 2019 d'un montant de 2,21 millions d'euros, se traduisant par une augmentation de capital de l'Emetteur d'un montant de 2,1 millions d'euros, les Collectivités Membres actionnaires sont au nombre de 324 à la date du présent Prospectus de Base. »

4. Le dixième paragraphe du paragraphe intitulé « Caractéristiques et missions » de la section intitulée « Présentation de l'Emetteur » figurant à la page 77 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« A la date du présent Prospectus de Base, le montant du capital social de la ST s'élève à 154.116.900 euros, les Collectivités Membres s'étant engagées à souscrire au capital de la ST pour un montant total de 177.798.300 euros, ces dernières ayant la possibilité, si elles le souhaitent, de verser leur ACI de façon échelonnée, en trois tranches étalées sur trois années, en cinq tranches, étalées sur cinq années ou sous certaines conditions dans le cadre d'un échelonnement sur une durée plus importante (voir paragraphe 4.2 (b) (ii) « *Apport en capital initial* » du Prospectus de Base). A la date du présent Prospectus de Base, le capital social de l'Emetteur s'élève à un montant de 146.600.000 euros. »

5. Le dixième paragraphe du paragraphe intitulé « Modèle économique et financier » de la section intitulée « Présentation de l'Emetteur » figurant à la page 80 du Prospectus de Base et commençant par « Avec un ratio de solvabilité » est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Avec un ratio de solvabilité de 17,74% au 30 juin 2019, le Groupe Agence France Locale dépasse les exigences prudentielles applicables. Depuis sa création, le Groupe s'impose une limite de ratio de solvabilité à 12,5%, supérieure aux exigences prudentielles. »

6. Le dernier paragraphe du paragraphe intitulé « Modèle économique et financier » de la section intitulée « Présentation de l'Emetteur » figurant à la page 81 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Avec un ratio de levier pour les banques de développement estimé à 7,88% au 30 juin 2019, celui affiché par le Groupe Agence France Locale est supérieur au plancher minimal. Avec un ratio de levier ajusté de 3,92% au 30 juin 2019, le Groupe Agence France Locale dépasse l'exigence interne qu'il s'est fixé. Pour rappel, le ratio de levier applicable aux banques s'élève à la même date à 2,85% pour le Groupe Agence France Locale. »

7. Les douzième et treizième paragraphes du paragraphe intitulé « Modèle économique et financier » de la section intitulée « Présentation de l'Emetteur » figurant à la page 80 du Prospectus de Base (commençant par « au 31 décembre 2018, les ratios prudentiels du Groupe Agence France Locale » et se terminant par « ratio NSFR à 165% (*French GAAP*) ») sont supprimés dans leur globalité et remplacés comme suit :

« Au 30 juin 2019, les ratios prudentiels de l'Emetteur étaient les suivants, en notant que les ratios de fonds propres sont communiqués sur une base consolidée :

- un ratio « *Common Equity Tier One* » à 17,74% ;
- un ratio LCR à 2 876,45% ; et
- un ratio NSFR à 189,42%. »

## INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

La présente section « Informations financières sélectionnées » est ajoutée après la section « Présentation de l’Emetteur » du Prospectus de Base.

### *Information financières sélectionnées relatives à l’Emetteur*

Les informations présentées ci-après sont établies sur la base des comptes annuels et des derniers comptes semestriels de l’Emetteur établis selon le référentiel IFRS. Les comptes annuels ont donné lieu à un audit des commissaires aux comptes. Les comptes semestriels ont fait l’objet d’un examen limité des commissaires aux comptes. Toutefois, seuls les comptes annuels et semestriels de l’Emetteur en normes françaises ont valeur légale. Les comptes annuels et les comptes semestriels en normes françaises et en normes IFRS ainsi que les rapports des commissaires aux comptes y afférents sont incorporés par référence dans le Prospectus de Base.

Eléments bilanciaux aux 31 décembre 2017, 31 décembre 2018 et 30 juin 2019 (en milliers d’euros) :

	<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)<sup>1</sup></b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	1 430 829	2 229 911	2 502 043
Réserve de liquidité	990 548	856 390	1 329 004
Autres	108 487	135 425	261 265
<b>Total Actifs</b>	<b>2 529 864</b>	<b>3 221 726</b>	<b>4 092 312</b>
Dettes représentées par un titre	2 335 802	2 996 909	3 756 713
Autres	79 206	107 508	213 450
Fonds propres	114 856	117 309	122 149
<b>Total passifs et capitaux propres</b>	<b>2 529 864</b>	<b>3 221 726</b>	<b>4 092 312</b>

<sup>1</sup> Les informations au 31 décembre 2018 ont été préparées en conformité avec la norme IFRS 9 sur les instruments financiers dont l’application n’a eu aucun impact significatif pour l’Emetteur.

Eléments de formation du résultat au titre des exercices clos les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 et au titre des périodes de 6 mois closes les 30 juin 2018 et 30 juin 2019 (en milliers d’euros) :

	<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)</b>	<b>30 juin 2018 (non audités)</b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>
Produit net bancaire	10 682	9 705	5 277	4 936
Résultat brut d’exploitation	149	-1 311	371	-1 097
<b>Résultat net</b>	<b>-427</b>	<b>-1 712</b>	<b>-771</b>	<b>-1 030</b>

Le résultat brut d'exploitation positif au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'explique par une augmentation du produit net bancaire alors que les charges d'exploitation sont restées stables. Cette augmentation du produit net bancaire trouve son origine dans la montée en puissance des revenus liés aux crédits ainsi que dans des plus-values de cession de titres qui ont été réalisées au cours de la période. Le produit net bancaire permet ainsi pour la première fois de couvrir les charges d'exploitation de l'émetteur mais est insuffisant pour contribuer à l'équilibre du résultat net après prise en compte de l'impact d'une charge d'impôt différé se rapportant à des déficits fiscaux antérieurs.

Le résultat brut d'exploitation négatif au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, traduit une augmentation du produit net bancaire encore insuffisante pour parvenir à l'équilibre en raison de charges fixes d'un montant supérieur mais stable d'une période sur l'autre. Le produit net bancaire se compose de revenus liés à l'augmentation de l'encours de crédit, qui sont en progression, et de plus-values de cession de titres, qui ont été réalisées sur la période et qui sont liées à la gestion de la réserve de liquidité.

Le résultat brut d'exploitation négatif au titre de la période close au 30 juin 2019, s'explique par un montant du produit net bancaire, encore insuffisant pour parvenir à l'équilibre. Le produit net bancaire est principalement le résultat (i) de la marge nette d'intérêt en progression de 20% par rapport au premier semestre 2018 et (ii) de plus-values de cessions de titres liées à la gestion de la réserve de liquidité.

#### *Information financières sélectionnées relatives à la ST*

Les chiffres fournis dans les tableaux ci-dessous sont tirés des comptes consolidés annuels et des derniers comptes consolidés semestriels de la ST établis selon le référentiel IFRS. Les comptes consolidés annuels ont donné lieu à un audit des commissaires aux comptes. Les comptes consolidés semestriels ont fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes.

Eléments bilanciaux aux 31 décembre 2017, 31 décembre 2018 et 30 juin 2019 (en milliers d'euros) :

	<b>31 décembre 2017</b> <b>(audités)</b>	<b>31 décembre 2018</b> <b>(audités)</b>	<b>30 juin 2019</b> <b>(non audités)</b>
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	1 430 829	2 229 911	2 502 043
Réserve de liquidité	997 338	862 014	1 334 200
Autres	108 511	137 562	262 545
<b>Total Actifs</b>	<b>2 536 678</b>	<b>3 229 487</b>	<b>4 098 788</b>
Dettes représentées par un titre	2 335 802	2 996 909	3 756 713
Autres passifs	79 908	108 093	212 547
Fonds propres	120 968	124 485	129 528
<b>Total passifs et capitaux propres</b>	<b>2 536 678</b>	<b>3 229 487</b>	<b>4 098 788</b>

Eléments de formation du résultat au titre des exercices clos les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 et au titre des périodes de 6 mois closes les 30 juin 2018 et 30 juin 2019 (en milliers d'euros) :

	<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)</b>	<b>30 juin 2018 (non audités)</b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>
Produit net bancaire	10 682	9 705	5 297	4 956
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>0,156</b>	<b>-1 304</b>	<b>-368</b>	<b>-1 095</b>

Il est également précisé, en complément des états financiers de la ST, qu'aux 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018, les montants non libérés des engagements d'apport en capital des collectivités membres s'élevaient respectivement à 4,5 millions d'euros et 17,59 millions d'euros.

Le résultat brut d'exploitation positif enregistré par la ST au 31 décembre 2017 procède des mêmes raisons que celles qui expliquent le résultat brut positif de l'Emetteur à cette date. Le résultat brut d'exploitation négatif enregistré par la ST au 31 décembre 2018, procède des mêmes raisons que celles qui expliquent le résultat brut négatif de l'Emetteur à cette date.

Il est également précisé, en complément des états financiers de la ST, qu'au 30 juin 2019, les montants non libérés des engagements d'apport en capital des collectivités membres s'élevaient à 25,9 millions d'euros.

Le principal actif au bilan de la ST étant constitué par sa participation à 99,9% dans l'Emetteur, le résultat brut d'exploitation négatif enregistré par la ST au 30 juin 2019 procède des mêmes raisons que celles qui expliquent le résultat brut négatif de l'Emetteur à cette date.

## DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE

Après le sixième paragraphe de la section intitulée « Documents incorporés par référence » figurant aux pages 85 à 87 du Prospectus de Base, les paragraphes suivants sont insérés :

« - les sections citées dans le tableau ci-dessous du rapport financier au 30 juin 2019 incluant notamment les comptes intermédiaires résumés de l'Emetteur au 30 juin 2019 présentés en normes IFRS incluant le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de l'Emetteur concernant les comptes intermédiaires résumés précités (les **Comptes Intermédiaires Résumés IFRS de l'Emetteur au 30 juin 2019**) ;

- les sections citées dans le tableau ci-dessous du rapport financier au 30 juin 2019 incluant notamment les comptes sociaux intermédiaires résumés de l'Emetteur au 30 juin 2019 établis selon les principes comptables français (*French GAAP*) incluant le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de l'Emetteur concernant les comptes sociaux intermédiaires résumés précités (les **Comptes Sociaux Intermédiaires Résumés French GAAP de l'Emetteur au 30 juin 2019**) ;

- les sections citées dans le tableau ci-dessous des comptes consolidés intermédiaires résumés de la ST au 30 Juin 2019 incluant le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la ST concernant les comptes intermédiaires précités (les **Comptes Consolidés Intermédiaires Résumés de la ST au 30 juin 2019**) ; et »

Après la table de concordance de la section intitulée « Documents incorporés par référence » figurant aux pages 86 à 87 du Prospectus de Base, le tableau suivant est inséré :

**Table de concordance**

<b>Information incorporée par référence</b> (Annexe IV au Règlement 809/2004/EC)	<b>Référence</b>
<b>Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'Émetteur</b>	
	<b>Comptes Intermédiaires Résumés IFRS de l'Émetteur au 30 juin 2019</b>
<u>Informations financières intermédiaires</u>	
<u>Etats Financiers</u>	
Bilan	Page 23
Compte de résultat	Page 24
Résultat net et gains ou pertes latents ou différés comptabilisés directement en capitaux propres	Page 25
Tableau de variation des capitaux propres	Page 26
Tableau de flux de trésorerie	Page 27
Annexes	Pages 28 à 45
<u>Vérifications des informations financières intermédiaires</u>	
Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes	Pages 46 à 48
	<b>Comptes Sociaux Intermédiaires Résumés <i>French GAAP</i> de l'Émetteur au 30 juin 2019</b>
<u>Informations financières intermédiaires</u>	
<u>Etats Financiers</u>	

Bilan	Page 50
Compte de résultat	Page 51
Engagement hors bilan	Page 52
Annexes	Pages 53 à 62
<u>Vérifications des informations financières intermédiaires</u>	
Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes	Pages 63 à 65

<b>Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la ST</b>	
	<b>Comptes Consolidés Intermédiaires Résumés de la ST IFRS au 30 juin 2019</b>
<u>Informations financières intermédiaires</u>	
<u>Etats Financiers consolidés</u>	
Bilan consolidé	Page 1
Compte de résultat consolidé	Page 2
Résultat net et gains ou pertes latents ou différés comptabilisés directement en capitaux propres	Page 3
Tableau de variation des capitaux propres	Page 4
Tableau des flux de trésorerie	Page 5
Annexes	Pages 6 à 23
<u>Vérifications des informations financières intermédiaires</u>	
Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes	Pages 24 à 26

## MODALITES DES TITRES

Le troisième paragraphe des Modalités des Titres à la page 88 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Un contrat de service financier (tel qu'il pourra être modifié et complété, le **Contrat de Service Financier**) relatif aux Titres a été signé le 13 mai 2019 entre l'Émetteur et BNP Paribas Securities Services en tant qu'agent financier et agent payeur principal et les autres agents qui y sont désignés. L'agent financier, les agents payeurs et l(es) agent(s) de calcul en fonction (le cas échéant) sont respectivement dénommés ci-dessous l'**Agent Financier**, les **Agents Payeurs** (une telle expression incluant l'Agent Financier) et l'(les) **Agent(s) de Calcul**. Les titulaires de coupons d'intérêts (les **Coupons**) relatifs aux Titres Matérialisés portant intérêt et, le cas échéant pour ces Titres, de talons permettant l'obtention de Coupons supplémentaires (les **Talons**) ainsi que les titulaires de reçus de paiement relatifs aux paiements échelonnés du principal des Titres Matérialisés (les **Reçus**) dont le principal est remboursable par versements échelonnés seront respectivement dénommés les **Titulaires de Coupons** et les **Titulaires de Reçus**. »

## DESCRIPTION DE L'ÉMETTEUR

La section « Description de l'Emetteur » du Prospectus de Base fait l'objet des modifications décrites ci-après.

1. Le dernier paragraphe du paragraphe (b) « Investissements financiers » du paragraphe 1.2 « Investissements » figurant à la page 137 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Au 30 juin 2019, l'ensemble des actifs financiers composant la réserve de liquidité s'élevaient à 1.329 millions d'euros. »

2. Le dernier paragraphe du paragraphe (i) « *Un octroi de crédit plafonné et indexé sur la qualité de signature du Membre* » du paragraphe (a) « Le Crédit Moyen-Long Terme » du paragraphe 2.6 « Politique d'octroi » du paragraphe 2 « Aperçu des activités » de la section « Description de l'Emetteur » figurant à la page 145 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« A la date du présent Prospectus de Base, le montant total des Crédits Moyen-Long Terme accordés depuis le début des activités de l'Agence France Locale s'élève à 2.605.998.000 euros. »

3. Le paragraphe 10.1 « Capital social » de la section 10 intitulée « Informations complémentaires » figurant à la page 184 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Au 30 juin 2019, le capital social de l'Emetteur s'élève à la somme de 146.600.000 euros, divisé en 1.466.000 actions d'une valeur nominale de 100 euros chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et toutes de même catégorie. »

4. Le paragraphe 10.3 « Dettes représentées par un titre » de la section 10 intitulée « Informations complémentaires » figurant à la page 184 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Au 30 juin 2019, le montant des dettes représentées par un titre de l'Emetteur, selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, s'élevait à 3.756.173 milliers d'euros. »

5. Le dernier paragraphe du sous-paragraphe (i) intitulé « ratio de solvabilité » du paragraphe intitulé (a) « Principes » de la sous-section 12.3 « Exigences en capital et en liquidité de l'Emetteur » dans la section 12 « Gestion Opérationnelle » figurant à la page 190 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Avec un ratio de solvabilité de 17,74% au 30 juin 2019, le Groupe Agence France Locale dépasse les exigences prudentielles applicables. Depuis sa création, le Groupe s'impose une limite de ratio de solvabilité à 12,5%, supérieure aux exigences prudentielles. »

6. Le dernier paragraphe du sous-paragraphe (ii) intitulé « ratio de levier » du paragraphe intitulé (a) « Principes » de la sous-section 12.3 « Exigences en capital et en liquidité de l'Emetteur » dans la section 12 « Gestion Opérationnelle » figurant à la page 191 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Avec un ratio de levier pour les banques de développement estimé à 7,88% au 30 juin 2019, celui affiché par le Groupe Agence France Locale est supérieur au plancher minimal. Avec un ratio de levier ajusté de 3,92% au 30 juin 2019, le Groupe Agence France Locale dépasse l'exigence interne qu'il s'est fixé. Pour rappel, le ratio de levier applicable aux banques s'élève à la même date à 2,85% pour le Groupe Agence France Locale. »

7. Le dernier paragraphe du paragraphe (b) intitulé « Exigences en liquidité » de la sous-section 12.3 « Exigences en capital et en liquidité de l'Emetteur » dans la section 12 « Gestion Opérationnelle » figurant à la page 191 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Au 30 juin 2019, le ratio LCR à s'élevait à 2 876,45 % et le ratio NSFR à 189,42 %. »

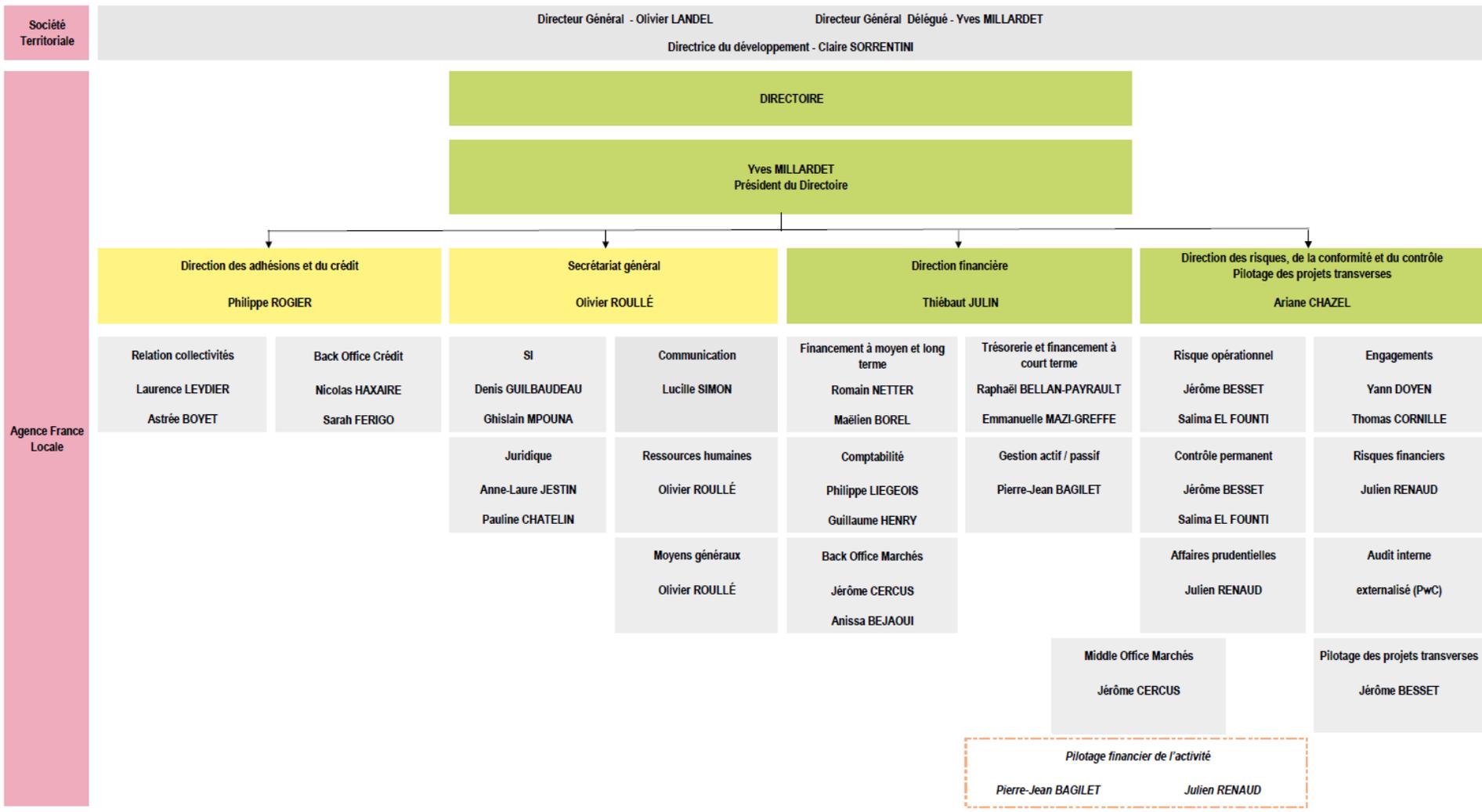
8. Le dernier paragraphe du paragraphe (b) « Exigences en liquidité » du paragraphe 12.3 « Exigences en capital et en liquidité de l'Emetteur » en page 191 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Au 30 juin 2019, le ratio LCR s'élevait à 2 876,45% et le ratio NSFR s'élevait à 189,42%. »

9. L'organigramme du paragraphe 12.4 intitulé « Schéma organisationnel retenu » en page 193 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

Septembre  
2019

## AGENCE FRANCE LOCALE Organigramme



## DESCRIPTION DES GARANTS ET DU MÉCANISME DE GARANTIE

La section « Description des garanties et du mécanisme de garantie » du Prospectus de Base fait l'objet des modifications décrites ci-après.

1. Le quatrième paragraphe du paragraphe (a) « principe » de la sous-section 1.1 « Garantie Membre » de la section « Description des Garants et du Mécanisme de Garantie » figurant en page 197 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Au 30 juin 2019, l'encours total des Crédits Moyen-Long Terme, selon le référentiel IFRS, s'élevait à 2 502 043 milliers d'euros »

2. Le sous-paragraphe (i) « Capital social » du paragraphe (e) « Information complémentaire » du paragraphe 4.1 « Description de l'actionnaire de référence direct : la ST » de la section 4 intitulée « Description de la ST » et figurant à la page 264 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« A la date du présent Prospectus de Base, le capital social de la ST s'élève à la somme de 154.116.900 euros, divisé en 1.541.169 actions d'une valeur nominale de 100 euros chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et toutes de même catégorie. »

3. Le sous-paragraphe (ii) « Dettes représentées par un titre » du paragraphe (e) « Information complémentaire » du paragraphe 4.1 « Description de l'actionnaire de référence direct : la ST » de la Section 4. « Description de la ST » en page 264 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Au 30 juin 2019, la ST ne détenait aucune dette dans ses comptes sociaux. Dans ses comptes consolidés, la ST ne détenait que les dettes de l'AFL, dont le montant représenté par un titre s'élevait à 3 756 173 milliers d'euros selon le référentiel IFRS. »

4. Les deux premières phrases du troisième paragraphe du paragraphe (a) « Structure actionnariale » du paragraphe 4.2 « Description des actionnaires de la ST » de la section 4 intitulée « Description de la ST » figurant en page 265 du Prospectus de Base sont remplacées comme suit

« Au 30 juin 2019, le capital social de la ST est détenu par 324 Collectivités. Seule la Métropole Aix-Marseille-Provence détient plus de 10% du capital social (11,6252%) et sa participation devrait à terme passer sous le seuil des 10 % par l'effet des adhésions à venir de nouveaux Membres au Groupe Agence France Locale. »

5. Le tableau présentant l'actionnariat de la ST au paragraphe (a) « Structure actionnariale » du paragraphe 4.2 « Description des actionnaires de la ST » de la section 4 intitulée « Description de la ST » figurant aux pages 265 à 273 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

Collectivités	Montant Souscrit	Nombre d'actions	% détention
Métropole Aix Marseille Provence (13 - Bouches-du-Rhône)	17 916 400	179 164	11,6252%
Métropole de Lyon (69 - Rhône)	14 899 600	148 996	9,6677%
Commune de Marseille (13 - Bouches-du-Rhône)	14 193 200	141 932	9,2094%
Région Pays de la Loire	7 351 100	73 511	4,7698%

Collectivités	Montant Souscrit	Nombre d'actions	% détention
Métropole européenne de Lille (59 - Nord)	6 967 700	69 677	4,5210%
Département de l'Essonne	6 510 000	65 100	4,2241%
Collectivité d'Outre-Mer de Polynésie Française	5 887 900	58 879	3,8204%
Métropole Nantes Métropole (44 - Loire-Atlantique)	5 656 400	56 564	3,6702%
Métropole du Grand Nancy (54 - Meurthe-et-Moselle)	4 539 400	45 394	2,9454%
Métropole Bordeaux Métropole (33 - Gironde)	4 044 500	40 445	2,6243%
Métropole Toulouse Métropole (31 - Haute-Garonne)	2 717 800	27 178	1,7635%
Département de l'Aisne	2 712 000	27 120	1,7597%
Métropole Eurométropole de Strasbourg (67 - Bas-Rhin)	2 446 000	24 460	1,5871%
Métropole Rouen Normandie (76 - Seine-Maritime)	2 373 600	23 736	1,5401%
Département de la Savoie	2 353 200	23 532	1,5269%
Département de Saône-et-Loire	2 269 000	22 690	1,4723%
Etablissement public territorial Plaine Commune (93 - Seine-Saint-Denis)	2 210 400	22 104	1,4342%
Commune de Grenoble (38 - Isère)	2 152 800	21 528	1,3969%
Commune de Nantes (44 - Loire-Atlantique)	1 924 900	19 249	1,2490%
Communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral (59 - Nord)	1 699 400	16 994	1,1027%
Commune de Toulouse (31 - Haute-Garonne)	1 576 900	15 769	1,0232%
Région Occitanie	1 500 000	15 000	0,9733%
Commune de Montreuil (93 - Seine-Saint-Denis)	1 483 500	14 835	0,9626%
Métropole Brest Métropole (29 - Finistère)	1 474 000	14 740	0,9564%
Commune de Bordeaux (33 - Gironde)	1 468 100	14 681	0,9526%
Commune de Clermont-Ferrand (63 - Puy-de-Dôme)	1 403 900	14 039	0,9109%
Commune de Strasbourg (67 - Bas-Rhin)	1 376 500	13 765	0,8932%
Département de la Meuse	1 372 500	13 725	0,8906%
Communauté d'agglomération Amiens Métropole (80 - Somme)	1 357 800	13 578	0,8810%
Département de la Seine-Saint-Denis	1 250 000	12 500	0,8111%
Commune de Créteil (94 - Val-de-Marne)	1 152 000	11 520	0,7475%
Clermont Auvergne Métropole (63 - Puy-de-Dôme)	1 015 200	10 152	0,6587%
Commune de Noisy-le-Grand (93 - Seine-Saint-Denis)	987 000	9 870	0,6404%
Commune d'Amiens (80 - Somme)	844 500	8 445	0,5480%
Commune de Saint-Denis (93 - Seine-Saint-Denis)	791 500	7 915	0,5136%
Communauté urbaine d'Arras (62 - Pas-de-Calais)	787 400	7 874	0,5109%
Communauté d'agglomération Grand Chambéry (73 - Savoie)	777 000	7 770	0,5042%
Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (94 - Val-de-Marne)	707 000	7 070	0,4587%
Commune de Tours (37 - Indre et Loire)	701 800	7 018	0,4554%
Commune d'Evreux (27 - Eure)	653 600	6 536	0,4241%
Commune de Gennevilliers (92 - Hauts-de-Seine)	632 900	6 329	0,4107%
Commune du Blanc-Mesnil (93 - Seine-Saint-Denis)	597 300	5 973	0,3876%
Commune de Brest (29 - Finistère)	592 300	5 923	0,3843%
Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons Agglomération (74 - Haute-Savoie)	544 300	5 443	0,3532%

Collectivités	Montant Souscrit	Nombre d'actions	% détention
Commune de Pau (64 - Pyrénées-Atlantiques)	534 300	5 343	0,3467%
Commune de Cherbourg-en-Cotentin (50 - Manche)	521 800	5 218	0,3386%
Communauté urbaine du Creusot Montceau (71 - Saône-et-Loire)	506 400	5 064	0,3286%
Département de l'Ariège	472 200	4 722	0,3064%
Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole (59 - Nord)	467 400	4 674	0,3033%
Communauté d'agglomération Territoire de la Côte Ouest (974 - La Réunion)	455 500	4 555	0,2956%
Commune de Mâcon (71 - Saône-et-Loire)	454 800	4 548	0,2951%
Commune de Rosny-sous-Bois (93 - Seine-Saint-Denis)	428 000	4 280	0,2777%
Commune de Metz (57 - Moselle)	410 600	4 106	0,2664%
Communauté d'agglomération Pau Bearn Pyrénées (64 - Pyrénées-Atlantiques)	383 000	3 830	0,2485%
Communauté d'agglomération du Grand Besançon (25 - Doubs)	360 000	3 600	0,2336%
Commune de Saumur (49 - Maine-et-Loire)	338 100	3 381	0,2194%
Commune de Châlon-sur-Saône (71 - Saône-et-Loire)	336 300	3 363	0,2182%
Commune de Villeurbanne (69 - Rhône)	334 900	3 349	0,2173%
Commune de Chelles (77 - Seine-et-Marne)	326 900	3 269	0,2121%
Commune de Roquebrune-sur-Argens (83 - Var)	315 100	3 151	0,2045%
Commune de Vincennes (94 - Val-de-Marne)	300 500	3 005	0,1950%
Commune de Bourgoin-Jallieu (38 - Isère)	296 200	2 962	0,1922%
Communauté d'agglomération Grand Poitiers (86 - Vienne)	293 400	2 934	0,1904%
Commune de Gonesse (95 - Val-d'Oise)	284 700	2 847	0,1847%
Commune de Bergerac (24 - Dordogne)	262 800	2 628	0,1705%
Commune de Vernon (27 - Eure)	261 100	2 611	0,1694%
Commune de Saint-Nazaire (44 - Loire-Atlantique)	256 800	2 568	0,1666%
Communauté d'agglomération Cannes - Pays de Lérins (06 - Alpes Maritimes)	252 300	2 523	0,1637%
Sète Agglopôle Méditerranée (34 - Hérault)	248 800	2 488	0,1614%
Etablissement public territorial Est Ensemble (93 - Seine-Saint-Denis)	245 000	2 450	0,1590%
Commune de Clichy-sous-Bois (93 - Seine-Saint-Denis)	243 200	2 432	0,1578%
Commune de Montfermeil (93 - Seine-Saint-Denis)	217 700	2 177	0,1413%
Commune de Carvin (62 - Pas-de-Calais)	208 500	2 085	0,1353%
Communauté de communes Moselle et Madon (54 - Meurthe-et-Moselle)	193 100	1 931	0,1253%
Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux (24 - Dordogne)	185 100	1 851	0,1201%
Commune de Livry-Gargan (93 - Seine-Saint-Denis)	179 700	1 797	0,1166%
Commune de Lons-le-Saunier (39 - Jura)	179 400	1 794	0,1164%
Commune de Nogent-sur-Marne (94 - Val-de-Marne)	174 900	1 749	0,1135%
Commune de Grigny (91 - Essonne)	170 800	1 708	0,1108%
Communauté d'agglomération de la Rochelle (17 - Charente-Maritime)	169 800	1 698	0,1102%

Collectivités	Montant Souscrit	Nombre d'actions	% détention
Commune de Balaruc-les-Bains (34 - Hérault)	167 800	1 678	0,1089%
Commune de Noyon (60 - Oise)	163 200	1 632	0,1059%
Commune de Vichy (03 - Allier)	161 200	1 612	0,1046%
Communauté urbaine d'Alençon (61 - Orne)	154 100	1 541	0,1000%
Commune d'Aubenas (07 - Ardèche)	153 300	1 533	0,0995%
Commune de Croix (59 - Nord)	151 600	1 516	0,0984%
Commune d'Oloron Sainte-Marie (64 - Pyrénées-Atlantiques)	148 600	1 486	0,0964%
Commune de Brunoy (91 - Essonne)	145 500	1 455	0,0944%
Commune de Rezé (44 - Loire-Atlantique)	142 400	1 424	0,0924%
Communauté d'agglomération Vichy Communauté (03 - Allier)	131 300	1 313	0,0852%
Commune de Saint-Julien-en-Genevois (74 - Haute-Savoie)	122 700	1 227	0,0796%
Commune d'Epina-sur-Seine (93 - Seine-Saint-Denis)	122 200	1 222	0,0793%
Commune du Kremlin Bicêtre (94 - Val-de-Marne)	121 600	1 216	0,0789%
Communauté de communes de la Région de Guebwiller (68 - Haut-Rhin)	118 100	1 181	0,0766%
Commune de Biscarosse (40 - Landes)	115 500	1 155	0,0749%
Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Pierre-et-Miquelon (975 - St-Pierre-et-Miquelon)	107 100	1 071	0,0695%
Commune de Pertuis (84 - Vaucluse)	106 900	1 069	0,0694%
Commune de Condom (32 - Gers)	97 200	972	0,0631%
Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys (41 - Loir-et-Cher)	96 300	963	0,0625%
Commune de La Possession (974 - La Réunion)	93 000	930	0,0603%
Commune de Saint-Hilaire-de-Riez (85 - Vendée)	91 300	913	0,0592%
Communauté de communes Pévèle Carembault (59 - Nord)	91 100	911	0,0591%
Commune du Bouscat (33 - Gironde)	87 800	878	0,0570%
Communauté d'agglomération Morlaix Communauté (29 - Finistère)	86 300	863	0,0560%
Communauté de communes du Pays Noyonnais (60 - Oise)	83 000	830	0,0539%
Commune de Schiltigheim (67 - Bas-Rhin)	83 000	830	0,0539%
Commune de Bry-sur-Marne (94 - Val-de-Marne)	82 600	826	0,0536%
Communauté d'agglomération Pays de Saint-Omer (62 - Pas-de-Calais)	79 200	792	0,0514%
Commune d'Alençon (61 - Orne)	75 500	755	0,0490%
Commune de Waziers (59 - Nord)	74 100	741	0,0481%
Commune de Combloux (74 - Haute-Savoie)	72 200	722	0,0468%
Communauté d'agglomération du Val de Fensch (57 - Moselle)	70 300	703	0,0456%
Commune d'Ancenis-Saint-Géréon (44 - Loire-Atlantique)	69 100	691	0,0448%
Commune de Lannion (22 - Côtes-d'Armor)	67 000	670	0,0435%
Commune de Domérat (03 - Allier)	66 400	664	0,0431%
Commune de La Motte-Servolex (73 - Savoie)	65 200	652	0,0423%
Commune de Bagnères-de-Luchon (31 - Haute-Garonne)	64 700	647	0,0420%
Etablissement public territorial Paris-Est-Marne et Bois (94 - Val-de-Marne)	64 400	644	0,0418%

Collectivités	Montant Souscrit	Nombre d'actions	% détention
Commune d'Autun (71 - Saône-et-Loire)	64 000	640	0,0415%
Commune de Saint-Brice-sous-Forêt (95 - Val-d'Oise)	63 900	639	0,0415%
Commune de Bourg-Argental (42 - Loire)	62 700	627	0,0407%
Communauté de communes des Portes de Romilly sur Seine (10 - Aube)	60 600	606	0,0393%
Commune de Vertou (44 - Loire-Atlantique)	60 000	600	0,0389%
Commune d'Anzin (59 - Nord)	59 800	598	0,0388%
Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire (49 - Maine-et-Loire)	59 100	591	0,0383%
Commune du Soler (66 - Pyrénées-Orientales)	57 700	577	0,0374%
Communauté de communes Plaine Dijonnaise (21 - Côte-d'Or)	56 500	565	0,0367%
Commune de Loireauxence (44 - Loire-Atlantique)	54 900	549	0,0356%
Communauté d'agglomération La Roche sur Yon (85 - Vendée)	52 600	526	0,0341%
Communauté de communes du Val de Drôme (26 - Drôme)	52 300	523	0,0339%
Commune de Bourg-Saint-Andéol (07 - Ardèche)	50 400	504	0,0327%
Commune de Vendôme (41 - Loir-et-Cher)	50 000	500	0,0324%
Commune de Viry-Châtillon (91 - Essonne)	49 000	490	0,0318%
Commune de Wittenheim (68 - Haut-Rhin)	44 100	441	0,0286%
Commune de Saint-Saulve (59 - Nord)	43 000	430	0,0279%
Commune de Plouzané (29 - Finistère)	42 200	422	0,0274%
Communauté de communes du Bassin de Pompey (54 - Meurthe-et-Moselle)	41 200	412	0,0267%
Commune d'Huningue (68 - Haut-Rhin)	38 700	387	0,0251%
Commune de Cusset (03 - Allier)	37 400	374	0,0243%
Communauté de communes du Pays Mornantais (69 - Rhône)	35 300	353	0,0229%
Commune de Longvic (21 - Côte-d'Or)	34 900	349	0,0226%
Commune de Morhange (57 - Moselle)	34 700	347	0,0225%
Commune de Les Sorinières (44 - Loire-Atlantique)	34 400	344	0,0223%
Commune de Pont d'Ain (01 - Ain)	34 200	342	0,0222%
Commune de Raimbeaucourt (59 - Nord)	34 000	340	0,0221%
Commune de Saint-Jean-Bonnefonds (42 - Loire)	33 900	339	0,0220%
Communauté de communes du Pays de Conches (27 - Eure)	33 300	333	0,0216%
Communauté de communes du Pont du Gard (30 - Gard)	33 100	331	0,0215%
Commune de Challes-les-Eaux (73 - Savoie)	33 100	331	0,0215%
Commune de Merlimont (62 - Pas-de-Calais)	32 100	321	0,0208%
Commune d'Aussonne (31 - Haute-Garonne)	32 000	320	0,0208%
Communauté d'agglomération Val Parisien (95 - Val-d'Oise)	31 900	319	0,0207%
Communauté de communes Pays de Fayence (83 - Var)	31 800	318	0,0206%
Commune de Créon (33 - Gironde)	31 100	311	0,0202%
Communauté de communes des Coteaux du Girou (31 - Haute-Garonne)	29 800	298	0,0193%
Commune de Roquefort-sur-Soulzon (12 - Aveyron)	29 700	297	0,0193%
Commune de Bessancourt (95 - Val-d'Oise)	29 000	290	0,0188%

Collectivités	Montant Souscrit	Nombre d'actions	% détention
Commune d'Etrembières (74 - Haute-Savoie)	26 800	268	0,0174%
Commune de Mimizan (40 - Landes)	26 800	268	0,0174%
Commune de Laxou (54 - Meurthe-et-Moselle)	26 300	263	0,0171%
Commune de Saint-Avé (56 - Morbihan)	25 600	256	0,0166%
Communauté de communes du Quercy-Caussadais (82 - Tarn-et-Garonne)	24 000	240	0,0156%
Commune de La Mulatière (69 - Rhône)	23 900	239	0,0155%
Communauté de communes du Sundgau (68 - Haut-Rhin)	23 700	237	0,0154%
Communauté de communes Cœur Avesnois (59 - Nord)	23 500	235	0,0152%
Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon (01 - Ain)	23 000	230	0,0149%
Commune de Bora-Bora (Polynésie Française)	23 000	230	0,0149%
Communauté de communes du Warndt (57 - Moselle)	23 000	230	0,0149%
Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes (59 - Nord)	22 900	229	0,0149%
Commune de Giberville (14 - Calvados)	22 700	227	0,0147%
Commune de Roquemaure (30 - Gard)	22 600	226	0,0147%
Commune de Guéthary (64 - Pyrénées-Atlantiques)	22 000	220	0,0143%
Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse (08 - Ardennes)	20 300	203	0,0132%
Commune du Pré-Saint-Gervais (93 - Seine-Saint-Denis)	20 000	200	0,0130%
Communauté de communes Roumois Seine (27 - Eure)	19 800	198	0,0128%
Commune de Cysoing (59 - Nord)	19 700	197	0,0128%
Commune de Plailly (60 - Oise)	19 100	191	0,0124%
Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise (72 - Sarthe)	19 000	190	0,0123%
Commune de Montmélian (73 - Savoie)	19 000	190	0,0123%
Communauté de communes de la Vallée du Garon (69 - Rhône)	19 000	190	0,0123%
Commune de Pollestres (66 - Pyrénées-Orientales)	18 200	182	0,0118%
Commune de Beaucouzé (49 - Maine-et-Loire)	17 400	174	0,0113%
Commune de Saint Martin de Seignanx (40 - Landes)	16 000	160	0,0104%
Commune de Wavrin (59 - Nord)	15 500	155	0,0101%
Commune de Seillans (83 - Var)	15 400	154	0,0100%
Commune de Lesneven (29 - Finistère)	15 300	153	0,0099%
Commune de Capvern (65 - Hautes-Pyrénées)	14 800	148	0,0096%
Commune de Billom (63 - Puy-de-Dôme)	14 800	148	0,0096%
Communauté de communes Adour Madiran (65 - Hautes-Pyrénées)	14 700	147	0,0095%
Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (07 - Ardèche)	14 600	146	0,0095%
Commune de Rang-du-Fliers (59 - Nord)	14 100	141	0,0091%
Commune de Riom (63 - Puy-de-Dôme)	13 900	139	0,0090%
Commune de Le Puy Sainte Réparate (13 - Bouches-du-Rhône)	13 500	135	0,0088%
Communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux (68 - Haut-Rhin)	13 500	135	0,0088%
Commune de Boën-sur-Lignon (42 - Loire)	13 500	135	0,0088%

Collectivités	Montant Souscrit	Nombre d'actions	% détention
Commune de Mison (04 - Alpes-de-Haute-Provence)	13 100	131	0,0085%
Communauté de communes Cèze Cévennes (30 - Gard (Nord) - 07 - Ardèche (Sud))	12 700	127	0,0082%
Commune de Dieulouard (54 - Meurthe-et-Moselle)	12 400	124	0,0080%
Commune de Cossé-le-Vivien (53 - Mayenne)	12 200	122	0,0079%
Commune de Peypin (13 - Bouches-du-Rhône)	11 500	115	0,0075%
Commune de Genech (59 - Nord)	11 300	113	0,0073%
Commune de Peyrignac (24 - Dordogne)	11 000	110	0,0071%
Commune de Gonfaron (83 - Var)	11 000	110	0,0071%
Communauté de communes Ballon des Hautes Vosges (88 - Vosges)	10 600	106	0,0069%
Commune de Pontaurmur (63 - Puy-de-Dôme)	10 500	105	0,0068%
Commune de Gidy (45 - Loiret)	10 000	100	0,0065%
Commune de Saint-Just-d'Ardèche (07 - Ardèche)	10 000	100	0,0065%
Commune de Plouvorn (29 - Finistère)	9 700	97	0,0063%
Commune d'Usson-en-Forez (42 - Loire)	9 200	92	0,0060%
Commune de Jouy-aux-Arches (57 - Moselle)	9 200	92	0,0060%
Commune d'Aubrives (08 - Ardennes)	9 000	90	0,0058%
Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble (46 - Lot)	9 000	90	0,0058%
Communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret (45 - Loiret)	8 900	89	0,0058%
Commune de Grandvilliers (60 - Oise)	8 900	89	0,0058%
Commune de Saint-Victor-de-Malcap (30 - Gard)	8 600	86	0,0056%
Communauté de commune de Gémozac (17 - Charente-Maritime)	8 600	86	0,0056%
Commune de Le Pallet (44 - Loire-Atlantique)	8 600	86	0,0056%
Commune de Landas (59 - Nord)	8 400	84	0,0055%
Commune de Mérindol (84 - Vaucluse)	8 300	83	0,0054%
Commune de Sainte-Euphémie (01 - Ain)	8 100	81	0,0053%
Commune de Saulzoir (59 - Nord)	8 000	80	0,0052%
Commune d'Attiches (59 - Nord)	7 800	78	0,0051%
Commune de Comps (30-Gard)	7 800	78	0,0051%
Commune de Saint-Béron (73 - Savoie)	7 200	72	0,0047%
Communauté de communes Cœur de Chartreuse (38 - Isère - 73 - Savoie)	7 100	71	0,0046%
Commune de Vitrac (24 - Dordogne)	7 100	71	0,0046%
Commune de Peujard (33 - Gironde)	6 800	68	0,0044%
Commune de Val-de-Livenne (33 - Gironde)	6 800	68	0,0044%
Commune du Pont de Beauvoisin (73 - Savoie)	6 800	68	0,0044%
Commune de Noyelles-sous-Lens (62 - Pas-de-Calais)	6 600	66	0,0043%
Commune de Saint-Sauveur-en-Rue (42 - Loire)	6 300	63	0,0041%
Commune de Sully-Lez-Lannoy (59 - Nord)	6 100	61	0,0040%
Métropole de Grenoble (38 - Isère)	6 000	60	0,0039%
Commune de Saint-Augustin-des-Bois (49 - Maine-et-Loire)	6 000	60	0,0039%

Collectivités	Montant Souscrit	Nombre d'actions	% détention
Commune de Pujo (65 - Hautes-Pyrénées)	5 900	59	0,0038%
Communauté de communes Guillestrois Queyras (05 - Hautes-Alpes)	5 700	57	0,0037%
Commune de Mons-en-Pévèle (59 - Nord)	5 700	57	0,0037%
Communauté de communes Mad et Moselle (54 - Meurthe-et-Moselle)	5 400	54	0,0035%
Commune de Saint-Pierre-des-Fleurs (27 - Eure)	5 400	54	0,0035%
Commune de La Feuillie (76 - Seine-Maritime)	5 400	54	0,0035%
Commune de Loubeyrat (63 - Puy-de-Dôme)	5 300	53	0,0034%
Commune de Richardménil (54 - Meurthe-et-Moselle)	5 100	51	0,0033%
Commune de Saint-Etienne-de-Baïgorry (64 - Pyrénées-Atlantiques)	5 100	51	0,0033%
Commune de Bernay-Vilbert (77 - Seine-et-Marne)	5 100	51	0,0033%
Commune de Flourens (31 - Haute-Garonne)	4 900	49	0,0032%
Commune de La Monnerie le Montel (63 - Puy-de-Dôme)	4 900	49	0,0032%
Commune de Scy-Chazelles (57 - Moselle)	4 800	48	0,0031%
Commune de Bruley (54-Meurthe-et-Moselle)	4 700	47	0,0030%
Commune de Saint-Pierre-d'Entremont (Savoie - 73)	4 700	47	0,0030%
Commune de Thun-l'Evêque (59 - Nord)	4 600	46	0,0030%
Commune de Pomerols (34 - Hérault)	4 600	46	0,0030%
Commune de Matha (17 - Charente-Maritime)	4 600	46	0,0030%
Commune de Beynac et Cazenac (24 - Dordogne)	4 300	43	0,0028%
Commune de Les Voivres (88 - Vosges)	4 300	43	0,0028%
Commune de Chirols (07 - Ardèche)	4 300	43	0,0028%
Commune de Vaux-sur-Seine (78 - Yvelines)	4 000	40	0,0026%
Communauté d'Agglomération d'Epinal (88 - Vosges)	4 000	40	0,0026%
Commune de Le Ferré (35 - Ille-et-Villaine)	3 900	39	0,0025%
Commune de Saint-Armel (56 - Morbihan)	3 800	38	0,0025%
Commune de Saint-Pierre-du-Bosguérard (27 - Eure)	3 800	38	0,0025%
Commune des Ormes (86 - Vienne)	3 600	36	0,0023%
Commune de Thil (01 - Ain)	3 000	30	0,0019%
Commune de Monacia d'Aullène (20 - Corse)	3 000	30	0,0019%
Commune de Millery (69 - Rhône)	2 700	27	0,0018%
Commune de Saint-André-d'Olerargues (30 - Gard)	2 600	26	0,0017%
Commune d'Epieds (49 - Maine-et-Loire)	2 600	26	0,0017%
Commune de Vénéjan (30 - Gard)	2 500	25	0,0016%
Commune d'Estézargues (30 - Gard)	2 400	24	0,0016%
Commune de Pagney-derrière-Barine (54 - Meurthe-et-Moselle)	2 300	23	0,0015%
Commune de Crion (54 - Meurthe-et-Moselle)	2 300	23	0,0015%
Commune de Fournès (30 - Gard)	2 300	23	0,0015%
Commune de Croismare (54 - Meurthe-et-Moselle)	2 100	21	0,0014%
Commune de Conches-en-Ouche (27 - Eure)	2 000	20	0,0013%
Commune de Roquesérière (31 - Haute-Garonne)	2 000	20	0,0013%

Collectivités	Montant Souscrit	Nombre d'actions	% détention
Commune de Waville (54 - Meurthe-et-Moselle)	2 000	20	0,0013%
Commune de Montrecourt (59 - Nord)	2 000	20	0,0013%
Commune de Chadron (43 - Haute Loire)	1 900	19	0,0012%
Commune de Youx (63 - Puy-de-Dôme)	1 900	19	0,0012%
Commune de Saint-Crépin (05 - Hautes-Alpes)	1 700	17	0,0011%
Commune de Motz (73 - Savoie)	1 700	17	0,0011%
Commune de Teilhède (63 - Puy-de-Dôme)	1 700	17	0,0011%
Commune de Saint-Pierre-d'Entremont (Isère - 38)	1 600	16	0,0010%
Commune de Château-l'Evêque (24 - Dordogne)	1 500	15	0,0010%
Commune de Saint-Maurin (47 - Lot-et-Garonne)	1 400	14	0,0009%
Commune de Puy-Saint-Gulmier (63 - Puy-de-Dôme)	1 400	14	0,0009%
Commune de Saint-Clément-sur-Durance (05 - Hautes-Alpes)	1 400	14	0,0009%
Commune de Rigney (25 - Doubs)	1 400	14	0,0009%
Commune de Valliguières (30 - Gard)	1 300	13	0,0008%
Commune de Bauzemont (54 - Meurthe-et-Moselle)	1 300	13	0,0008%
Commune de Foisches (08 - Ardennes)	1 300	13	0,0008%
Commune de Duravel (46 - Lot)	1 200	12	0,0008%
Commune de Saint-Martial-d'Albarède (24 - Dordogne)	1 200	12	0,0008%
Commune de Collonges-les-Premières (21 - Côte-d'Or)	1 200	12	0,0008%
Commune du Thuit-de-l'Oison (27 - Eure)	1 000	10	0,0006%
Commune de Saint-Augustin (62 - Pas-de-Calais)	1 000	10	0,0006%
Commune d'Izier (21 - Côte-d'Or)	1 000	10	0,0006%
Commune de Le Verger (35 - Ille et Vilaine)	900	9	0,0006%
Commune de Larroque (31 - Haute-Garonne)	800	8	0,0005%
Commune de Montigny-sur-Chiers (54 - Meurthe-et-Moselle)	800	8	0,0005%
Commune de Maixe (54 - Meurthe-et-Moselle)	800	8	0,0005%
Commune de Corbel (73 - Savoie)	800	8	0,0005%
Commune de Flainval (54 - Meurthe-et-Moselle)	700	7	0,0005%
Commune de Virecourt (54 - Meurthe-et-Moselle)	700	7	0,0005%
Commune d'Anthelupt (54 - Meurthe-et-Moselle)	700	7	0,0005%
Commune de Cressy-sur-Somme (71 - Saône-et-Loire)	700	7	0,0005%
Commune de Rumigny (80 - Somme)	600	6	0,0004%
Commune de Juvécourt (54 - Meurthe-et-Moselle)	600	6	0,0004%
Commune de Bernécourt (54 - Meurthe-et-Moselle)	500	5	0,0003%
Commune d'Hénaménil (54 - Meurthe-et-Moselle)	500	5	0,0003%
Commune de Pretz-en-Argonne (55 - Meuse)	500	5	0,0003%
Commune de Saint-Marc-le-Blanc (35 - Ille-et-Villaine)	500	5	0,0003%
Commune de Parroy (54 - Meurthe-et-Moselle)	500	5	0,0003%
Commune de Saint-Marcel-en-Marcillat (03 - Allier)	400	4	0,0003%
Commune d'Allons (04 - Alpes-de-Haute-Provence)	400	4	0,0003%
Commune de Xures (54 - Meurthe-et-Moselle)	400	4	0,0003%
Commune de Bonviller (54 - Meurthe-et-Moselle)	400	4	0,0003%
Commune de Tart (21 - Côte-d'Or)	400	4	0,0003%

<b>Collectivités</b>	<b>Montant Souscrit</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% détention</b>
Commune de Bézange-la-Grande (54 - Meurthe-et-Moselle)	300	3	0,0002%
Commune de Sionviller (54 - Meurthe-et-Moselle)	300	3	0,0002%
Commune de Mouacourt (54 - Meurthe-et-Moselle)	300	3	0,0002%
Commune de Grosbois-en-Montagne (21 - Côte-d'Or)	300	3	0,0002%
Commune de Bathélemont (54 - Meurthe-et-Moselle)	200	2	0,0001%
Commune de Huanne-Montmartin (25 - Doubs)	200	2	0,0001%
Commune de Bures (54 - Meurthe-et-Moselle)	200	2	0,0001%
<b>Total général</b>	<b>154 116 900</b>	<b>1 541 169</b>	<b>100,000%</b>

## MODELE DE CONDITIONS DÉFINITIVES

La section « Modèle de conditions définitives » du Prospectus de Base fait l'objet des modifications décrites ci-après.

Le second paragraphe en page 311 du Prospectus de Base est remplacé dans sa globalité par le paragraphe suivant :

*[Le Prospectus de Base en date du 13 mai 2019 est ses suppléments sont valables jusqu'au 12 mai 2020. Le prospectus de base qui lui succédera sera disponible sur le site internet (a) de l'AMF (www.amf-france.org) et (b) de l'Emetteur (www.agence-france-locale.fr) et des copies pourront être obtenues au siège social de l'Emetteur et dans les bureaux désignés par les Agents Payeurs.]<sup>78</sup>*

1. L'annexe 1 « Résumé de l'émission » figurant aux pages 328 à 368 du Prospectus de Base est modifiée comme suit :

Dans l'élément B.5 du résumé intitulé « Description du Groupe de l'Emetteur et de la position de l'Emetteur au sein du Groupe » figurant aux pages 333 à 343 du Prospectus de Base l'avant dernier paragraphe et la liste des Collectivités Membres sont remplacés par le paragraphe et la liste suivants :

<b>B.5</b> <b>Description du Groupe de l'Emetteur et de la position de l'Emetteur au sein du Groupe</b>	<p>A la date du Prospectus de Base, le capital social de la ST est détenu par 324 Collectivités. Seule la Métropole Aix-Marseille-Provence détient plus de 10 % du capital social (11,6252%) et sa participation devrait à terme passer sous le seuil des 10 % par l'effet des adhésions à venir de nouveaux Membres au Groupe Agence France Locale.</p> <p><b>Liste des Collectivités Membres à la date du Prospectus de Base</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Collectivités</th> <th>Montant Souscrit</th> <th>Nombre d'actions</th> <th>% détention</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Métropole Aix Marseille Provence (13 - Bouches-du-Rhône)</td> <td>17 916 400</td> <td>179 164</td> <td>11,6252%</td> </tr> <tr> <td>Métropole de Lyon (69 - Rhône)</td> <td>14 899 600</td> <td>148 996</td> <td>9,6677%</td> </tr> <tr> <td>Commune de Marseille (13 - Bouches-du-Rhône)</td> <td>14 193 200</td> <td>141 932</td> <td>9,2094%</td> </tr> <tr> <td>Région Pays de la Loire</td> <td>7 351 100</td> <td>73 511</td> <td>4,7698%</td> </tr> <tr> <td>Métropole européenne de Lille (59 - Nord)</td> <td>6 967 700</td> <td>69 677</td> <td>4,5210%</td> </tr> <tr> <td>Département de l'Essonne</td> <td>6 510 000</td> <td>65 100</td> <td>4,2241%</td> </tr> <tr> <td>Collectivité d'Outre-Mer de Polynésie Française</td> <td>5 887 900</td> <td>58 879</td> <td>3,8204%</td> </tr> <tr> <td>Métropole Nantes Métropole (44 - Loire-Atlantique)</td> <td>5 656 400</td> <td>56 564</td> <td>3,6702%</td> </tr> <tr> <td>Métropole du Grand Nancy (54 - Meurthe-et-Moselle)</td> <td>4 539 400</td> <td>45 394</td> <td>2,9454%</td> </tr> <tr> <td>Métropole Bordeaux Métropole (33 - Gironde)</td> <td>4 044 500</td> <td>40 445</td> <td>2,6243%</td> </tr> <tr> <td>Métropole Toulouse Métropole (31 - Haute-Garonne)</td> <td>2 717 800</td> <td>27 178</td> <td>1,7635%</td> </tr> <tr> <td>Département de l'Aisne</td> <td>2 712 000</td> <td>27 120</td> <td>1,7597%</td> </tr> <tr> <td>Métropole Eurométropole de Strasbourg (67 - Bas-Rhin)</td> <td>2 446 000</td> <td>24 460</td> <td>1,5871%</td> </tr> <tr> <td>Métropole Rouen Normandie (76 - Seine-Maritime)</td> <td>2 373 600</td> <td>23 736</td> <td>1,5401%</td> </tr> <tr> <td>Département de la Savoie</td> <td>2 353 200</td> <td>23 532</td> <td>1,5269%</td> </tr> <tr> <td>Département de Saône-et-Loire</td> <td>2 269 000</td> <td>22 690</td> <td>1,4723%</td> </tr> <tr> <td>Etablissement public territorial Plaine Commune (93 - Seine-Saint-Denis)</td> <td>2 210 400</td> <td>22 104</td> <td>1,4342%</td> </tr> <tr> <td>Commune de Grenoble (38 - Isère)</td> <td>2 152 800</td> <td>21 528</td> <td>1,3969%</td> </tr> <tr> <td>Commune de Nantes (44 - Loire-Atlantique)</td> <td>1 924 900</td> <td>19 249</td> <td>1,2490%</td> </tr> </tbody> </table>	Collectivités	Montant Souscrit	Nombre d'actions	% détention	Métropole Aix Marseille Provence (13 - Bouches-du-Rhône)	17 916 400	179 164	11,6252%	Métropole de Lyon (69 - Rhône)	14 899 600	148 996	9,6677%	Commune de Marseille (13 - Bouches-du-Rhône)	14 193 200	141 932	9,2094%	Région Pays de la Loire	7 351 100	73 511	4,7698%	Métropole européenne de Lille (59 - Nord)	6 967 700	69 677	4,5210%	Département de l'Essonne	6 510 000	65 100	4,2241%	Collectivité d'Outre-Mer de Polynésie Française	5 887 900	58 879	3,8204%	Métropole Nantes Métropole (44 - Loire-Atlantique)	5 656 400	56 564	3,6702%	Métropole du Grand Nancy (54 - Meurthe-et-Moselle)	4 539 400	45 394	2,9454%	Métropole Bordeaux Métropole (33 - Gironde)	4 044 500	40 445	2,6243%	Métropole Toulouse Métropole (31 - Haute-Garonne)	2 717 800	27 178	1,7635%	Département de l'Aisne	2 712 000	27 120	1,7597%	Métropole Eurométropole de Strasbourg (67 - Bas-Rhin)	2 446 000	24 460	1,5871%	Métropole Rouen Normandie (76 - Seine-Maritime)	2 373 600	23 736	1,5401%	Département de la Savoie	2 353 200	23 532	1,5269%	Département de Saône-et-Loire	2 269 000	22 690	1,4723%	Etablissement public territorial Plaine Commune (93 - Seine-Saint-Denis)	2 210 400	22 104	1,4342%	Commune de Grenoble (38 - Isère)	2 152 800	21 528	1,3969%	Commune de Nantes (44 - Loire-Atlantique)	1 924 900	19 249	1,2490%
Collectivités	Montant Souscrit	Nombre d'actions	% détention																																																																														
Métropole Aix Marseille Provence (13 - Bouches-du-Rhône)	17 916 400	179 164	11,6252%																																																																														
Métropole de Lyon (69 - Rhône)	14 899 600	148 996	9,6677%																																																																														
Commune de Marseille (13 - Bouches-du-Rhône)	14 193 200	141 932	9,2094%																																																																														
Région Pays de la Loire	7 351 100	73 511	4,7698%																																																																														
Métropole européenne de Lille (59 - Nord)	6 967 700	69 677	4,5210%																																																																														
Département de l'Essonne	6 510 000	65 100	4,2241%																																																																														
Collectivité d'Outre-Mer de Polynésie Française	5 887 900	58 879	3,8204%																																																																														
Métropole Nantes Métropole (44 - Loire-Atlantique)	5 656 400	56 564	3,6702%																																																																														
Métropole du Grand Nancy (54 - Meurthe-et-Moselle)	4 539 400	45 394	2,9454%																																																																														
Métropole Bordeaux Métropole (33 - Gironde)	4 044 500	40 445	2,6243%																																																																														
Métropole Toulouse Métropole (31 - Haute-Garonne)	2 717 800	27 178	1,7635%																																																																														
Département de l'Aisne	2 712 000	27 120	1,7597%																																																																														
Métropole Eurométropole de Strasbourg (67 - Bas-Rhin)	2 446 000	24 460	1,5871%																																																																														
Métropole Rouen Normandie (76 - Seine-Maritime)	2 373 600	23 736	1,5401%																																																																														
Département de la Savoie	2 353 200	23 532	1,5269%																																																																														
Département de Saône-et-Loire	2 269 000	22 690	1,4723%																																																																														
Etablissement public territorial Plaine Commune (93 - Seine-Saint-Denis)	2 210 400	22 104	1,4342%																																																																														
Commune de Grenoble (38 - Isère)	2 152 800	21 528	1,3969%																																																																														
Commune de Nantes (44 - Loire-Atlantique)	1 924 900	19 249	1,2490%																																																																														

Communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral (59 - Nord)	1 699 400	16 994	1,1027%
Commune de Toulouse (31 - Haute-Garonne)	1 576 900	15 769	1,0232%
Région Occitanie	1 500 000	15 000	0,9733%
Commune de Montreuil (93 - Seine-Saint-Denis)	1 483 500	14 835	0,9626%
Métropole Brest Métropole (29 - Finistère)	1 474 000	14 740	0,9564%
Commune de Bordeaux (33 - Gironde)	1 468 100	14 681	0,9526%
Commune de Clermont-Ferrand (63 - Puy-de-Dôme)	1 403 900	14 039	0,9109%
Commune de Strasbourg (67 - Bas-Rhin)	1 376 500	13 765	0,8932%
Département de la Meuse	1 372 500	13 725	0,8906%
Communauté d'agglomération Amiens Métropole (80 - Somme)	1 357 800	13 578	0,8810%
Département de la Seine-Saint-Denis	1 250 000	12 500	0,8111%
Commune de Créteil (94 - Val-de-Marne)	1 152 000	11 520	0,7475%
Clermont Auvergne Métropole (63 - Puy-de-Dôme)	1 015 200	10 152	0,6587%
Commune de Noisy-le-Grand (93 - Seine-Saint-Denis)	987 000	9 870	0,6404%
Commune d'Amiens (80 - Somme)	844 500	8 445	0,5480%
Commune de Saint-Denis (93 - Seine-Saint-Denis)	791 500	7 915	0,5136%
Communauté urbaine d'Arras (62 - Pas-de-Calais)	787 400	7 874	0,5109%
Communauté d'agglomération Grand Chambéry (73 - Savoie)	777 000	7 770	0,5042%
Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (94 - Val-de-Marne)	707 000	7 070	0,4587%
Commune de Tours (37 - Indre et Loire)	701 800	7 018	0,4554%
Commune d'Evreux (27 - Eure)	653 600	6 536	0,4241%
Commune de Gennevilliers (92 - Hauts-de-Seine)	632 900	6 329	0,4107%
Commune du Blanc-Mesnil (93 - Seine-Saint-Denis)	597 300	5 973	0,3876%
Commune de Brest (29 - Finistère)	592 300	5 923	0,3843%
Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons Agglomération (74 - Haute-Savoie)	544 300	5 443	0,3532%
Commune de Pau (64 - Pyrénées-Atlantiques)	534 300	5 343	0,3467%
Commune de Cherbourg-en-Cotentin (50 - Manche)	521 800	5 218	0,3386%
Communauté urbaine du Creusot Montceau (71 - Saône-et-Loire)	506 400	5 064	0,3286%
Département de l'Ariège	472 200	4 722	0,3064%
Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole (59 - Nord)	467 400	4 674	0,3033%
Communauté d'agglomération Territoire de la Côte Ouest (974 - La Réunion)	455 500	4 555	0,2956%
Commune de Mâcon (71 - Saône-et-Loire)	454 800	4 548	0,2951%
Commune de Rosny-sous-Bois (93 - Seine-Saint-Denis)	428 000	4 280	0,2777%
Commune de Metz (57 - Moselle)	410 600	4 106	0,2664%
Communauté d'agglomération Pau Bearn Pyrénées (64 - Pyrénées-Atlantiques)	383 000	3 830	0,2485%
Communauté d'agglomération du Grand Besançon (25 - Doubs)	360 000	3 600	0,2336%
Commune de Saumur (49 - Maine-et-Loire)	338 100	3 381	0,2194%
Commune de Châlon-sur-Saône (71 - Saône-et-Loire)	336 300	3 363	0,2182%
Commune de Villeurbanne (69 - Rhône)	334 900	3 349	0,2173%
Commune de Chelles (77 - Seine-et-Marne)	326 900	3 269	0,2121%

Commune de Roquebrune-sur-Argens (83 - Var)	315 100	3 151	0,2045%
Commune de Vincennes (94 - Val-de-Marne)	300 500	3 005	0,1950%
Commune de Bourgoin-Jallieu (38 - Isère)	296 200	2 962	0,1922%
Communauté d'agglomération Grand Poitiers (86 - Vienne)	293 400	2 934	0,1904%
Commune de Gonesse (95 - Val-d'Oise)	284 700	2 847	0,1847%
Commune de Bergerac (24 - Dordogne)	262 800	2 628	0,1705%
Commune de Vernon (27 - Eure)	261 100	2 611	0,1694%
Commune de Saint-Nazaire (44 - Loire-Atlantique)	256 800	2 568	0,1666%
Communauté d'agglomération Cannes - Pays de Lérins (06 - Alpes Maritimes)	252 300	2 523	0,1637%
Sète Agglopolé Méditerranée (34 - Hérault)	248 800	2 488	0,1614%
Etablissement public territorial Est Ensemble (93 - Seine-Saint-Denis)	245 000	2 450	0,1590%
Commune de Clichy-sous-Bois (93 - Seine-Saint-Denis)	243 200	2 432	0,1578%
Commune de Montfermeil (93 - Seine-Saint-Denis)	217 700	2 177	0,1413%
Commune de Carvin (62 - Pas-de-Calais)	208 500	2 085	0,1353%
Communauté de communes Moselle et Madon (54 - Meurthe-et-Moselle)	193 100	1 931	0,1253%
Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux (24 - Dordogne)	185 100	1 851	0,1201%
Commune de Livry-Gargan (93 - Seine-Saint-Denis)	179 700	1 797	0,1166%
Commune de Lons-le-Saunier (39 - Jura)	179 400	1 794	0,1164%
Commune de Nogent-sur-Marne (94 - Val-de-Marne)	174 900	1 749	0,1135%
Commune de Grigny (91 - Essonne)	170 800	1 708	0,1108%
Communauté d'agglomération de la Rochelle (17 - Charente-Maritime)	169 800	1 698	0,1102%
Commune de Balaruc-les-Bains (34 - Hérault)	167 800	1 678	0,1089%
Commune de Noyon (60 - Oise)	163 200	1 632	0,1059%
Commune de Vichy (03 - Allier)	161 200	1 612	0,1046%
Communauté urbaine d'Alençon (61 - Orne)	154 100	1 541	0,1000%
Commune d'Aubenas (07 - Ardèche)	153 300	1 533	0,0995%
Commune de Croix (59 - Nord)	151 600	1 516	0,0984%
Commune d'Oloron Sainte-Marie (64 - Pyrénées-Atlantiques)	148 600	1 486	0,0964%
Commune de Brunoy (91 - Essonne)	145 500	1 455	0,0944%
Commune de Rezé (44 - Loire-Atlantique)	142 400	1 424	0,0924%
Communauté d'agglomération Vichy Communauté (03 - Allier)	131 300	1 313	0,0852%
Commune de Saint-Julien-en-Genevois (74 - Haute-Savoie)	122 700	1 227	0,0796%
Commune d'Epinay-sur-Seine (93 - Seine-Saint-Denis)	122 200	1 222	0,0793%
Commune du Kremlin Bicêtre (94 - Val-de-Marne)	121 600	1 216	0,0789%
Communauté de communes de la Région de Guebwiller (68 - Haut-Rhin)	118 100	1 181	0,0766%
Commune de Biscarosse (40 - Landes)	115 500	1 155	0,0749%
Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Pierre-et-Miquelon (975 - St-Pierre-et-Miquelon)	107 100	1 071	0,0695%
Commune de Pertuis (84 - Vaucluse)	106 900	1 069	0,0694%
Commune de Condom (32 - Gers)	97 200	972	0,0631%

Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys (41 - Loir-et-Cher)	96 300	963	0,0625%
Commune de La Possession (974 - La Réunion)	93 000	930	0,0603%
Commune de Saint-Hilaire-de-Riez (85 - Vendée)	91 300	913	0,0592%
Communauté de communes Pévèle Carembault (59 - Nord)	91 100	911	0,0591%
Commune du Bouscat (33 - Gironde)	87 800	878	0,0570%
Communauté d'agglomération Morlaix Communauté (29 - Finistère)	86 300	863	0,0560%
Communauté de communes du Pays Noyonnais (60 - Oise)	83 000	830	0,0539%
Commune de Schiltigheim (67 - Bas-Rhin)	83 000	830	0,0539%
Commune de Bry-sur-Marne (94 - Val-de-Marne)	82 600	826	0,0536%
Communauté d'agglomération Pays de Saint-Omer (62 - Pas-de-Calais)	79 200	792	0,0514%
Commune d'Alençon (61 - Orne)	75 500	755	0,0490%
Commune de Waziers (59 - Nord)	74 100	741	0,0481%
Commune de Combloux (74 - Haute-Savoie)	72 200	722	0,0468%
Communauté d'agglomération du Val de Fensch (57 - Moselle)	70 300	703	0,0456%
Commune d'Ancenis-Saint-Géréon (44 - Loire-Atlantique)	69 100	691	0,0448%
Commune de Lannion (22 - Côtes-d'Armor)	67 000	670	0,0435%
Commune de Domérat (03 - Allier)	66 400	664	0,0431%
Commune de La Motte-Servolex (73 - Savoie)	65 200	652	0,0423%
Commune de Bagnères-de-Luchon (31 - Haute-Garonne)	64 700	647	0,0420%
Etablissement public territorial Paris-Est-Marne et Bois (94 - Val-de-Marne)	64 400	644	0,0418%
Commune d'Autun (71 - Saône-et-Loire)	64 000	640	0,0415%
Commune de Saint-Brice-sous-Forêt (95 - Val-d'Oise)	63 900	639	0,0415%
Commune de Bourg-Argental (42 - Loire)	62 700	627	0,0407%
Communauté de communes des Portes de Romilly sur Seine (10 - Aube)	60 600	606	0,0393%
Commune de Vertou (44 - Loire-Atlantique)	60 000	600	0,0389%
Commune d'Anzin (59 - Nord)	59 800	598	0,0388%
Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire (49 - Maine-et-Loire)	59 100	591	0,0383%
Commune du Soler (66 - Pyrénées-Orientales)	57 700	577	0,0374%
Communauté de communes Plaine Dijonnaise (21 - Côte-d'Or)	56 500	565	0,0367%
Commune de Loireauxence (44 - Loire-Atlantique)	54 900	549	0,0356%
Communauté d'agglomération La Roche sur Yon (85 - Vendée)	52 600	526	0,0341%
Communauté de communes du Val de Drôme (26 - Drôme)	52 300	523	0,0339%
Commune de Bourg-Saint-Andéol (07 - Ardèche)	50 400	504	0,0327%
Commune de Vendôme (41 - Loir-et-Cher)	50 000	500	0,0324%
Commune de Viry-Châtillon (91 - Essonne)	49 000	490	0,0318%
Commune de Wittenheim (68 - Haut-Rhin)	44 100	441	0,0286%
Commune de Saint-Saulve (59 - Nord)	43 000	430	0,0279%
Commune de Plouzané (29 - Finistère)	42 200	422	0,0274%

Communauté de communes du Bassin de Pompey (54 - Meurthe-et-Moselle)	41 200	412	0,0267%
Commune d'Huningue (68 - Haut-Rhin)	38 700	387	0,0251%
Commune de Cusset (03 - Allier)	37 400	374	0,0243%
Communauté de communes du Pays Mornantais (69 - Rhône)	35 300	353	0,0229%
Commune de Longvic (21 - Côte-d'Or)	34 900	349	0,0226%
Commune de Morhange (57 - Moselle)	34 700	347	0,0225%
Commune de Les Sorinières (44 - Loire-Atlantique)	34 400	344	0,0223%
Commune de Pont d'Ain (01 - Ain)	34 200	342	0,0222%
Commune de Raimbeaucourt (59 - Nord)	34 000	340	0,0221%
Commune de Saint-Jean-Bonnefonds (42 - Loire)	33 900	339	0,0220%
Communauté de communes du Pays de Conches (27 - Eure)	33 300	333	0,0216%
Communauté de communes du Pont du Gard (30 - Gard)	33 100	331	0,0215%
Commune de Challes-les-Eaux (73 - Savoie)	33 100	331	0,0215%
Commune de Merlimont (62 - Pas-de-Calais)	32 100	321	0,0208%
Commune d'Aussonne (31 - Haute-Garonne)	32 000	320	0,0208%
Communauté d'agglomération Val Parisis (95 - Val-d'Oise)	31 900	319	0,0207%
Communauté de communes Pays de Fayence (83 - Var)	31 800	318	0,0206%
Commune de Créon (33 - Gironde)	31 100	311	0,0202%
Communauté de communes des Coteaux du Girou (31 - Haute-Garonne)	29 800	298	0,0193%
Commune de Roquefort-sur-Soulzon (12 - Aveyron)	29 700	297	0,0193%
Commune de Bessancourt (95 - Val-d'Oise)	29 000	290	0,0188%
Commune d'Etrembières (74 - Haute-Savoie)	26 800	268	0,0174%
Commune de Mimizan (40 - Landes)	26 800	268	0,0174%
Commune de Laxou (54 - Meurthe-et-Moselle)	26 300	263	0,0171%
Commune de Saint-Avé (56 - Morbihan)	25 600	256	0,0166%
Communauté de communes du Quercy-Caussadais (82 - Tarn-et-Garonne)	24 000	240	0,0156%
Commune de La Mulatière (69 - Rhône)	23 900	239	0,0155%
Communauté de communes du Sundgau (68 - Haut-Rhin)	23 700	237	0,0154%
Communauté de communes Cœur Avesnois (59 - Nord)	23 500	235	0,0152%
Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon (01 - Ain)	23 000	230	0,0149%
Commune de Bora-Bora (Polynésie Française)	23 000	230	0,0149%
Communauté de communes du Warndt (57 - Moselle)	23 000	230	0,0149%
Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes (59 - Nord)	22 900	229	0,0149%
Commune de Giberville (14 - Calvados)	22 700	227	0,0147%
Commune de Roquemaure (30 - Gard)	22 600	226	0,0147%
Commune de Guéthary (64 - Pyrénées-Atlantiques)	22 000	220	0,0143%
Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse (08 - Ardennes)	20 300	203	0,0132%
Commune du Pré-Saint-Gervais (93 - Seine-Saint-Denis)	20 000	200	0,0130%

Communauté de communes Roumois Seine (27 - Eure)	19 800	198	0,0128%
Commune de Cysoing (59 - Nord)	19 700	197	0,0128%
Commune de Plailly (60 - Oise)	19 100	191	0,0124%
Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise (72 - Sarthe)	19 000	190	0,0123%
Commune de Montmélian (73 - Savoie)	19 000	190	0,0123%
Communauté de communes de la Vallée du Garon (69 - Rhône)	19 000	190	0,0123%
Commune de Pollestres (66 - Pyrénées-Orientales)	18 200	182	0,0118%
Commune de Beaucouzé (49 - Maine-et-Loire)	17 400	174	0,0113%
Commune de Saint Martin de Seignanx (40 - Landes)	16 000	160	0,0104%
Commune de Wavrin (59 - Nord)	15 500	155	0,0101%
Commune de Seillans (83 - Var)	15 400	154	0,0100%
Commune de Lesneven (29 - Finistère)	15 300	153	0,0099%
Commune de Capvern (65 - Hautes-Pyrénées)	14 800	148	0,0096%
Commune de Billom (63 - Puy-de-Dôme)	14 800	148	0,0096%
Communauté de communes Adour Madiran (65 - Hautes-Pyrénées)	14 700	147	0,0095%
Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (07 - Ardèche)	14 600	146	0,0095%
Commune de Rang-du-Fliers (59 - Nord)	14 100	141	0,0091%
Commune de Riom (63 - Puy-de-Dôme)	13 900	139	0,0090%
Commune de Le Puy Sainte Réparate (13 - Bouches-du-Rhône)	13 500	135	0,0088%
Communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux (68 - Haut-Rhin)	13 500	135	0,0088%
Commune de Boën-sur-Lignon (42 - Loire)	13 500	135	0,0088%
Commune de Mison (04 - Alpes-de-Haute-Provence)	13 100	131	0,0085%
Communauté de communes Cèze Cévennes (30 - Gard (Nord) - 07 - Ardèche (Sud))	12 700	127	0,0082%
Commune de Dieulouard (54 - Meurthe-et-Moselle)	12 400	124	0,0080%
Commune de Cossé-le-Vivien (53 - Mayenne)	12 200	122	0,0079%
Commune de Peypin (13 - Bouches-du-Rhône)	11 500	115	0,0075%
Commune de Genech (59 - Nord)	11 300	113	0,0073%
Commune de Peyrignac (24 - Dordogne)	11 000	110	0,0071%
Commune de Gonfaron (83 - Var)	11 000	110	0,0071%
Communauté de communes Ballon des Hautes Vosges (88 - Vosges)	10 600	106	0,0069%
Commune de Pontaurmur (63 - Puy-de-Dôme)	10 500	105	0,0068%
Commune de Gidy (45 - Loiret)	10 000	100	0,0065%
Commune de Saint-Just-d'Ardèche (07 - Ardèche)	10 000	100	0,0065%
Commune de Plouvorn (29 - Finistère)	9 700	97	0,0063%
Commune d'Usson-en-Forez (42 - Loire)	9 200	92	0,0060%
Commune de Jouy-aux-Arches (57 - Moselle)	9 200	92	0,0060%
Commune d'Aubrives (08 - Ardennes)	9 000	90	0,0058%
Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble (46 - Lot)	9 000	90	0,0058%
Communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret (45 - Loiret)	8 900	89	0,0058%
Commune de Grandvilliers (60 - Oise)	8 900	89	0,0058%

Commune de Saint-Victor-de-Malcap (30 - Gard)	8 600	86	0,0056%
Communauté de commune de Gémozac (17 - Charente-Maritime)	8 600	86	0,0056%
Commune de Le Pallet (44 - Loire-Atlantique)	8 600	86	0,0056%
Commune de Landas (59 - Nord)	8 400	84	0,0055%
Commune de Mérindol (84 - Vaucluse)	8 300	83	0,0054%
Commune de Sainte-Euphémie (01 - Ain)	8 100	81	0,0053%
Commune de Saulzoir (59 - Nord)	8 000	80	0,0052%
Commune d'Attiches (59 - Nord)	7 800	78	0,0051%
Commune de Comps (30-Gard)	7 800	78	0,0051%
Commune de Saint-Béron (73 - Savoie)	7 200	72	0,0047%
Communauté de communes Cœur de Chartreuse (38 - Isère - 73 - Savoie)	7 100	71	0,0046%
Commune de Vitrac (24 - Dordogne)	7 100	71	0,0046%
Commune de Peujard (33 - Gironde)	6 800	68	0,0044%
Commune de Val-de-Livenne (33 - Gironde)	6 800	68	0,0044%
Commune du Pont de Beauvoisin (73 - Savoie)	6 800	68	0,0044%
Commune de Noyelles-sous-Lens (62 - Pas-de-Calais)	6 600	66	0,0043%
Commune de Saint-Sauveur-en-Rue (42 - Loire)	6 300	63	0,0041%
Commune de Saily-Lez-Lannoy (59 - Nord)	6 100	61	0,0040%
Métropole de Grenoble (38 - Isère)	6 000	60	0,0039%
Commune de Saint-Augustin-des-Bois (49 - Maine-et-Loire)	6 000	60	0,0039%
Commune de Pujol (65 - Hautes-Pyrénées)	5 900	59	0,0038%
Communauté de communes Guillestrois Queyras (05 - Hautes-Alpes)	5 700	57	0,0037%
Commune de Mons-en-Pévèle (59 - Nord)	5 700	57	0,0037%
Communauté de communes Mad et Moselle (54 - Meurthe-et-Moselle)	5 400	54	0,0035%
Commune de Saint-Pierre-des-Fleurs (27 - Eure)	5 400	54	0,0035%
Commune de La Feuillie (76 - Seine-Maritime)	5 400	54	0,0035%
Commune de Loubeyrat (63 - Puy-de-Dôme)	5 300	53	0,0034%
Commune de Richardménil (54 - Meurthe-et-Moselle)	5 100	51	0,0033%
Commune de Saint-Etienne-de-Baïgorry (64 - Pyrénées-Atlantiques)	5 100	51	0,0033%
Commune de Bernay-Vilbert (77 - Seine-et-Marne)	5 100	51	0,0033%
Commune de Flourens (31 - Haute-Garonne)	4 900	49	0,0032%
Commune de La Monnerie le Montel (63 - Puy-de-Dôme)	4 900	49	0,0032%
Commune de Scy-Chazelles (57 - Moselle)	4 800	48	0,0031%
Commune de Bruley (54-Meurthe-et-Moselle)	4 700	47	0,0030%
Commune de Saint-Pierre-d'Entremont (Savoie - 73)	4 700	47	0,0030%
Commune de Thun-l'Evêque (59 - Nord)	4 600	46	0,0030%
Commune de Pomerols (34 - Hérault)	4 600	46	0,0030%
Commune de Matha (17 - Charente-Maritime)	4 600	46	0,0030%
Commune de Beynac et Cazenac (24 - Dordogne)	4 300	43	0,0028%
Commune de Les Voivres (88 - Vosges)	4 300	43	0,0028%
Commune de Chirols (07 - Ardèche)	4 300	43	0,0028%
Commune de Vaux-sur-Seine (78 - Yvelines)	4 000	40	0,0026%

Communauté d'Agglomération d'Epinal (88 - Vosges)	4 000	40	0,0026%
Commune de Le Ferré (35 - Ille-et-Villaine)	3 900	39	0,0025%
Commune de Saint-Armel (56 - Morbihan)	3 800	38	0,0025%
Commune de Saint-Pierre-du-Bosguérard (27 - Eure)	3 800	38	0,0025%
Commune des Ormes (86 - Vienne)	3 600	36	0,0023%
Commune de Thil (01 - Ain)	3 000	30	0,0019%
Commune de Monacia d'Aullène (20 - Corse)	3 000	30	0,0019%
Commune de Millery (69 - Rhône)	2 700	27	0,0018%
Commune de Saint-André-d'Olerargues (30 - Gard)	2 600	26	0,0017%
Commune d'Epieds (49 - Maine-et-Loire)	2 600	26	0,0017%
Commune de Vénéjan (30 - Gard)	2 500	25	0,0016%
Commune d'Estézargues (30 - Gard)	2 400	24	0,0016%
Commune de Pagny-derrière-Barine (54 - Meurthe-et-Moselle)	2 300	23	0,0015%
Commune de Crion (54 - Meurthe-et-Moselle)	2 300	23	0,0015%
Commune de Fournès (30 - Gard)	2 300	23	0,0015%
Commune de Croismare (54 - Meurthe-et-Moselle)	2 100	21	0,0014%
Commune de Conches-en-Ouche (27 - Eure)	2 000	20	0,0013%
Commune de Roquesérière (31 - Haute-Garonne)	2 000	20	0,0013%
Commune de Waville (54 - Meurthe-et-Moselle)	2 000	20	0,0013%
Commune de Montrecourt (59 - Nord)	2 000	20	0,0013%
Commune de Chadron (43 - Haute Loire)	1 900	19	0,0012%
Commune de Youx (63 - Puy-de-Dôme)	1 900	19	0,0012%
Commune de Saint-Crépin (05 - Hautes-Alpes)	1 700	17	0,0011%
Commune de Motz (73 - Savoie)	1 700	17	0,0011%
Commune de Teilhède (63 - Puy-de-Dôme)	1 700	17	0,0011%
Commune de Saint-Pierre-d'Entremont (Isère - 38)	1 600	16	0,0010%
Commune de Château-l'Evêque (24 - Dordogne)	1 500	15	0,0010%
Commune de Saint-Maurin (47 - Lot-et-Garonne)	1 400	14	0,0009%
Commune de Puy-Saint-Gulmier (63 - Puy-de-Dôme)	1 400	14	0,0009%
Commune de Saint-Clément-sur-Durance (05 - Hautes-Alpes)	1 400	14	0,0009%
Commune de Rigney (25 - Doubs)	1 400	14	0,0009%
Commune de Valliguières (30 - Gard)	1 300	13	0,0008%
Commune de Bauzemont (54 - Meurthe-et-Moselle)	1 300	13	0,0008%
Commune de Foisches (08 - Ardennes)	1 300	13	0,0008%
Commune de Duravel (46 - Lot)	1 200	12	0,0008%
Commune de Saint-Martial-d'Albarède (24 - Dordogne)	1 200	12	0,0008%
Commune de Collonges-les-Premières (21 - Côte-d'Or)	1 200	12	0,0008%
Commune du Thuit-de-l'Oison (27 - Eure)	1 000	10	0,0006%
Commune de Saint-Augustin (62 - Pas-de-Calais)	1 000	10	0,0006%
Commune d'Izier (21 - Côte-d'Or)	1 000	10	0,0006%
Commune de Le Verger (35 - Ille et Vilaine)	900	9	0,0006%
Commune de Larroque (31 - Haute-Garonne)	800	8	0,0005%
Commune de Montigny-sur-Chiers (54 - Meurthe-et-Moselle)	800	8	0,0005%
Commune de Maixe (54 - Meurthe-et-Moselle)	800	8	0,0005%

Commune de Corbel (73 - Savoie)	800	8	0,0005%
Commune de Flainval (54 - Meurthe-et-Moselle)	700	7	0,0005%
Commune de Virecourt (54 - Meurthe-et-Moselle)	700	7	0,0005%
Commune d'Anthelupt (54 - Meurthe-et-Moselle)	700	7	0,0005%
Commune de Cressy-sur-Somme (71 - Saône-et-Loire)	700	7	0,0005%
Commune de Rumigny (80 - Somme)	600	6	0,0004%
Commune de Juvrecourt (54 - Meurthe-et-Moselle)	600	6	0,0004%
Commune de Bernécourt (54 - Meurthe-et-Moselle)	500	5	0,0003%
Commune d'Hénaménil (54 - Meurthe-et-Moselle)	500	5	0,0003%
Commune de Pretz-en-Argonne (55 - Meuse)	500	5	0,0003%
Commune de Saint-Marc-le-Blanc (35 - Ille-et-Villaine)	500	5	0,0003%
Commune de Parroy (54 - Meurthe-et-Moselle)	500	5	0,0003%
Commune de Saint-Marcel-en-Marcillat (03 - Allier)	400	4	0,0003%
Commune d'Allons (04 - Alpes-de-Haute-Provence)	400	4	0,0003%
Commune de Xures (54 - Meurthe-et-Moselle)	400	4	0,0003%
Commune de Bonviller (54 - Meurthe-et-Moselle)	400	4	0,0003%
Commune de Tart (21 - Côte-d'Or)	400	4	0,0003%
Commune de Bézange-la-Grande (54 - Meurthe-et-Moselle)	300	3	0,0002%
Commune de Sionviller (54 - Meurthe-et-Moselle)	300	3	0,0002%
Commune de Mouacourt (54 - Meurthe-et-Moselle)	300	3	0,0002%
Commune de Grosbois-en-Montagne (21 - Côte-d'Or)	300	3	0,0002%
Commune de Bathélemont (54 - Meurthe-et-Moselle)	200	2	0,0001%
Commune de Huanne-Montmartin (25 - Doubs)	200	2	0,0001%
Commune de Bures (54 - Meurthe-et-Moselle)	200	2	0,0001%
<b>Total général</b>	<b>154 116 900</b>	<b>1 541 169</b>	<b>100%</b>

L'élément B.10 du résumé intitulé « Réserves contenues dans le rapport des Commissaires aux comptes » figurant aux pages 343 à 344 du Prospectus de Base est complété avec le paragraphe suivant :

<p><b>B.10</b>  <b>Réserves</b>  <b>contenues dans</b>  <b>le rapport des</b>  <b>Commissaires</b>  <b>aux comptes</b></p>	<p><b>Emetteur :</b></p> <p>Les rapports d'examen limité des commissaires aux comptes de l'Emetteur sur les comptes intermédiaires au 30 juin 2018 et au 30 juin 2019 ne contiennent aucune réserve.</p>
--	--

L'élément B.12 du résumé intitulé « Informations financières sélectionnées historiques clés » figurant à aux pages 342 et 343 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

<p><b>B.12</b></p> <p><b>Informations financières sélectionnées historiques clés</b></p>	<p><b>Emetteur:</b></p> <p>Les informations présentées ci-après sont établies sur la base des comptes annuels et des derniers comptes semestriels de l'Emetteur établis selon le référentiel IFRS. Les comptes annuels ont donné lieu à un audit des commissaires aux comptes. Les comptes semestriels ont fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes. Toutefois, seuls les comptes annuels et semestriels de l'Emetteur en normes françaises ont valeur légale. Les comptes annuels et semestriels en normes françaises et en normes IFRS ainsi que les rapports des commissaires aux comptes y afférents sont incorporés par référence dans le Prospectus de Base.</p> <p>Eléments bilanciaux aux 31 décembre 2017, 31 décembre 2018 et 30 juin 2019 (en milliers d'euros) :</p>			
		<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)<sup>1</sup></b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>
	Prêts et créances sur la clientèle	1 430 829	2 229 911	2 502 043
	Réserve de liquidité	990 548	856 390	1 329 004
	Autres	108 487	135 425	261 265
	<b>Total Actifs</b>	<b>2 529 864</b>	<b>3 221 726</b>	4 092 312
	Dettes représentées par un titre	2 335 802	2 996 909	3 756 173
	Autres	79 206	107 508	213 450
	<b>Fonds propres</b>	114 856	117 309	122 149
	<b>Total passifs et capitaux propres</b>	<b>2 529 864</b>	<b>3 221 726</b>	4 092 312
<p><sup>1</sup> Les informations au 31 décembre 2018 ont été préparées en conformité avec la norme IFRS 9 sur les instruments financiers dont l'application n'a eu aucun impact significatif pour l'Emetteur.</p>				

Eléments de formation du résultat au titre des exercices clos les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 et au titre des périodes de 6 mois closes les 30 juin 2018 et 30 juin 2019 (en milliers d'euros) :

	<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)</b>	<b>30 juin 2018 (non audités)</b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>
Produit net bancaire	10 682	9 705	5 277	4 936
Résultat brut d'exploitation	149	-1 311	371	-1 097
<b>Résultat net</b>	<b>-427</b>	<b>-1 712</b>	<b>-771</b>	<b>-1 030</b>

Le résultat brut d'exploitation positif au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'explique par une augmentation du produit net bancaire alors que les charges d'exploitation sont restées stables. Cette augmentation du produit net bancaire trouve son origine dans la montée en puissance des revenus liés aux crédits ainsi que dans des plus-values de cession de titres qui ont été réalisées au cours de la période. Le produit net bancaire permet ainsi pour la première fois de couvrir les charges d'exploitation de l'émetteur mais est insuffisant pour contribuer à l'équilibre du résultat net après prise en compte de l'impact d'une charge d'impôt différé se rapportant à des déficits fiscaux antérieurs.

Le résultat brut d'exploitation négatif au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, traduit une augmentation du produit net bancaire encore insuffisante pour parvenir à l'équilibre en raison de charges fixes d'un montant supérieur mais stable d'une période sur l'autre. Le produit net bancaire se compose de revenus liés à l'augmentation de l'encours de crédit, qui sont en progression, et de plus-values de cession de titres, qui ont été réalisées sur la période et qui sont liées à la gestion de la réserve de liquidité.

Le résultat brut d'exploitation négatif au titre de la période close au 30 juin 2019, s'explique par un montant du produit net bancaire encore insuffisant pour parvenir à l'équilibre. Le produit net bancaire est principalement le résultat (i) de la marge nette d'intérêt en progression de 20% par rapport au premier semestre 2018 et (ii) de plus-values de cessions de titres liées à la gestion de la réserve de liquidité.

A la date du Prospectus de Base, il ne s'est produit aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale de l'Emetteur depuis le 30 juin 2019, et il n'y a pas eu de détérioration significative dans les perspectives de l'Emetteur depuis le 31 décembre 2018.

Le dernier paragraphe de l'élément B.13 du résumé intitulé « Evènement récent relatif à l'Emetteur présentant un intérêt significatif pour l'évaluation de sa solvabilité » figurant à la page 343 du Prospectus de Base est supprimé et remplacé par le paragraphe suivant :

<p><b>B.13</b> <b>Evènement récent relatif à l'Emetteur présentant un intérêt significatif pour l'évaluation de sa solvabilité</b></p>	<p><b>Emetteur:</b> Le 27 février 2019, l'Emetteur a clôturé une dix-neuvième augmentation de capital d'un montant de 3,50 millions d'euros, le 23 mai 2019, l'Emetteur a clôturé une vingtième augmentation de capital d'un montant total de 2,30 millions d'euros et le 25 juillet 2019, l'Emetteur a clôturé une vingt-et-unième augmentation de capital d'un montant total de 2,10 millions d'euros. A l'issue de ces trois augmentations de capital, le capital social de l'Emetteur s'élève à 146.600.000 euros.</p>
--	--

L'élément B.5/B.10 du résumé intitulé « Réserves contenues dans le rapport des Commissaires aux comptes » figurant à la page 349 du Prospectus de Base est complété avec le paragraphe suivant :

<p><b>B.5/B.10</b> <b>Réserves contenues dans le rapport des Commissaires aux comptes</b></p>	<p><b>ST :</b> Les rapports d'examen limité des commissaires aux comptes de la ST sur les comptes intermédiaires consolidés au 30 juin 2018 et au 30 juin 2019 ne contiennent aucune réserve.</p>
---	---

L'élément B.19/B.12 du résumé intitulé « Informations financières historiques clés » figurant aux pages 349 et 350 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

<p><b>B.19/B.12</b> <b>Informations financières historiques clés</b></p>	<p><b>ST :</b> Les chiffres fournis dans les tableaux ci-dessous sont tirés des comptes consolidés annuels et des derniers comptes consolidés semestriels de la ST établis selon le référentiel IFRS. Les comptes consolidés annuels ont donné lieu à un audit des commissaires aux comptes. Les comptes consolidés semestriels ont fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes.</p> <p>Eléments bilanciaux aux 31 décembre 2017, 31 décembre 2018 et 30 juin 2019 (en milliers d'euros) :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;"><b>31 décembre 2017 (audités)</b></th> <th style="text-align: center;"><b>31 décembre 2018 (audités)</b></th> <th style="text-align: center;"><b>30 juin 2019 (non audités)</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Prêts et créances sur la clientèle</td> <td style="text-align: right;">1 430 829</td> <td style="text-align: right;">2 229 911</td> <td style="text-align: right;">2 502 043</td> </tr> <tr> <td>Réserve de liquidité</td> <td style="text-align: right;">997 338</td> <td style="text-align: right;">862 014</td> <td style="text-align: right;">1 334 200</td> </tr> </tbody> </table>		<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)</b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>	Prêts et créances sur la clientèle	1 430 829	2 229 911	2 502 043	Réserve de liquidité	997 338	862 014	1 334 200
	<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)</b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>										
Prêts et créances sur la clientèle	1 430 829	2 229 911	2 502 043										
Réserve de liquidité	997 338	862 014	1 334 200										

Autres	108 511	137 562	262 545
<b>Total Actifs</b>	<b>2 536 678</b>	<b>3 229 487</b>	4 098 788
Dettes représentées par un titre	2 335 802	2 996 909	3 756 713
Autres passifs	79 908	108 093	212 547
Fonds propres	120 968	124 485	129 528
<b>Total passifs et capitaux propres</b>	<b>2 536 678</b>	<b>3 229 487</b>	4 098 788

Eléments de formation du résultat au titre des exercices clos les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 et au titre des périodes de 6 mois closes les 30 juin 2018 et 30 juin 2019 (en milliers d'euros) :

	<b>31 décembre 2017 (audités)</b>	<b>31 décembre 2018 (audités)</b>	<b>30 juin 2018 (non audités)</b>	<b>30 juin 2019 (non audités)</b>
Produit net bancaire	10 682	9 705	5 297	4 956
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>0,156</b>	<b>-1 304</b>	<b>-368</b>	<b>-1 095</b>

Il est également précisé, en complément des états financiers de la ST, qu'aux 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018, les montants non libérés des engagements d'apport en capital des collectivités membres s'élevaient respectivement à 4,5 millions d'euros et 17,59 millions d'euros.

Le résultat brut d'exploitation positif enregistré par la ST au 31 décembre 2017 procède des mêmes raisons que celles qui expliquent le résultat brut positif de l'Emetteur à cette date. Le résultat brut d'exploitation négatif enregistré par la ST au 31 décembre 2018, procède des mêmes raisons que celles qui expliquent le résultat brut négatif de l'Emetteur à cette date.

Il est également précisé, en complément des états financiers de la ST, qu'au 30 juin 2019, les montants non libérés des engagements d'apport en capital des collectivités membres s'élevaient à 25,9 millions d'euros.

Le principal actif au bilan de la ST étant constitué par sa participation à 99,9% dans l'Emetteur, le résultat brut d'exploitation négatif enregistré par la ST au 30 juin 2019 procède des mêmes raisons que celles qui expliquent le résultat brut négatif de l'Emetteur à cette date.

A la date du Prospectus de Base, il ne s'est produit aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale de la ST depuis le 30 juin 2019. A la date du Prospectus de Base, il ne s'est produit aucun changement défavorable significatif dans les perspectives de la ST depuis le 31 décembre 2018.

Le dernier paragraphe de l'élément B.19/B.13 du résumé intitulé « Evénement récent relatif au Garant présentant un intérêt significatif pour l'évaluation de sa solvabilité » figurant à la page 348 du Prospectus de Base est supprimé et remplacé par le paragraphe suivant :

<p><b>B.19/B.13</b>  <b>Evénement récent relatif au Garant présentant un intérêt significatif pour l'évaluation de sa solvabilité</b></p>	<p><b>ST :</b>            Le 27 février 2019, la ST a clôturé une dix-neuvième augmentation de capital d'un montant total de 3,69 millions d'euros, le 23 mai 2019, la ST a clôturé une vingtième augmentation de capital d'un montant total de 2,31 millions d'euros et le 25 juillet 2019, la ST a clôturé une vingt-et-unième augmentation de capital d'un montant total de 2,21 millions d'euros. A l'issue de ces trois augmentations de capital, le capital souscrit de la ST s'élève à 154.116.900 euros.</p>
---	--

Le quatrième paragraphe de l'élément B.19/B.47 du résumé intitulé « Description des Membres ayant souscrit un crédit auprès de l'Emetteur » figurant à la page 349 du Prospectus de Base est supprimé intégralement.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

La section « Informations Générales » du Prospectus de Base fait l'objet des modifications décrites ci-après.

1. A la page 372 du Prospectus de Base, le paragraphe 3 est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« 3. Il n'y a pas eu de changement significatif dans la situation financière ou commerciale de l'Emetteur depuis le 30 juin 2019. Il n'y a pas eu de changement significatif dans la situation financière ou commerciale de la ST depuis le 30 juin 2019. »

2. A la page 372 du Prospectus de Base, le paragraphe 5 est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« 5. Le présent Prospectus de Base a reçu le visa n°19-196 en date du 13 mai 2019 de l'AMF, le premier supplément au Prospectus de Base a reçu le visa n°19-219 le 22 mai 2019 et le deuxième supplément au Prospectus de Base a reçu le visa n°19-469 le 2 octobre 2019. Une demande d'admission aux négociations des Obligations sur Euronext Paris S.A. ou sur la Bourse de Luxembourg pourra le cas échéant être présentée. Une demande a été effectuée auprès de l'AMF aux fins de délivrer un certificat d'approbation attestant que le présent Prospectus de Base a été établi conformément à la Directive Prospectus à la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en tant qu'autorité compétente au Luxembourg pour les besoins de la Directive Prospectus. Conformément à l'Article 18 de la Directive Prospectus, une telle notification peut être effectuée auprès de toute autre autorité compétente de tout autre Etat membre de l'EEE.

2. A la page 373 du Prospectus de Base, le paragraphe 9 est complété de la manière suivante :

- « (l) Comptes Intermédiaires Résumés IFRS de l'Emetteur au 30 juin 2019 ;
- (m) Comptes Sociaux Intermédiaires Résumés *French GAAP* de l'Emetteur au 30 juin 2019 ;
- (n) Comptes Consolidés Intermédiaires Résumés de la ST au 30 juin 2019. »

3. Aux pages 373 et 374 du Prospectus de Base, le paragraphe 12 est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« (12) KPMG Audit FS I (Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris La Défense Cedex) et Cailliau Dedouit et Associés (19, rue Clément Marot, 75008 Paris) sont les commissaires aux comptes de l'Emetteur et de la ST pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 et pour les périodes intermédiaires closes le 30 juin 2018 et 30 juin 2019. KPMG Audit FS I est membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris. KPMG Audit FS I et Cailliau Dedouit et Associés ont vérifié et rendu des rapports d'audit ne contenant aucune réserve sur les comptes des exercices clos les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 de l'Emetteur et de la ST. KPMG Audit FS I et Cailliau Dedouit et Associés ont vérifié et rendu des rapports d'examen limité ne contenant aucune réserve sur les comptes intermédiaires des périodes closes le 30 juin 2018 et le 30 juin 2019 de l'Emetteur et de la ST. »

## RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT SUPPLÉMENT AU PROSPECTUS DE BASE

Personnes qui assument la responsabilité du présent Supplément au Prospectus de Base

Au nom de l'Émetteur

Après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, j'atteste que les informations contenues ou incorporées par référence dans le présent Supplément sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 2 octobre 2019

### **Agence France Locale**

Tour Oxygène, 10-12 boulevard Vivier Merle  
69003 Lyon  
France

Représentée par :

Yves Millardet, Président du Directoire de la Société

Au nom de la ST

Après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, j'atteste que les informations contenues ou incorporées par référence dans le présent Supplément sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 2 octobre 2019

### **L'Agence France Locale – Société Territoriale**

41, quai d'Orsay  
75007 Paris  
France

Représentée par :

Monsieur Olivier Landel, Directeur Général de la ST



En application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment des articles 212-31 à 212-33, l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a visé le présent Supplément au Prospectus de Base le 2 octobre 2019 sous le numéro n° 19-469. Ce document et le Prospectus de Base ne peuvent être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par des Conditions Définitives. Le présent Supplément a été établi par l'Émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié « si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique ni l'approbation de l'opportunité de l'opération, ni l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Ce visa est attribué sous la condition suspensive de la publication de Conditions Définitives établies, conformément à l'article 212-32 du Règlement général de l'AMF, précisant les caractéristiques des Titres émis.